Land Sepretary (38)

MINUTES DE LA 7^{ème} REUNION DU XXIIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le ler décembre 2004 à 14 heures, Salle Frances Waskes-Fischer

Présents: M. Ait-Ahmed; M. Boubakeur; M. Contat; M. De Piero;

Mme El-Haloui; M. Liu; Mme Martin; Mme Jeunet;

Mme Schroeder; Mme Sequeira; Mme Thompson; Mme Weiler;

M. Winch; M. Zargouni.

Absents: M. Andresson; Mme Berranger; M. Bitar; M. Bouchière (maladie);

M. Campos; Mme Dinh; M. Kiiamov; M. Porto; Mme Roulin;

Mme Salfati (excusée); M. Shaffaedin (maladie).

Président de séance : M. Ait-Ahmed

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.

- 2. Adoption des minutes de la 6^{ème} réunion du Conseil.
- 3. Rapport du Bureau exécutif.
- 4. Election d'un membre du Bureau exécutif.
- 5. Reconnaissance des « Services rendus par le personnel ».
- 6. Divers.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

- M. Liu demande à rajouter les points suivants:
- Point 6 : Révision des statuts et mise en place d'un règlement interne pour l'assurance maladie ;
- Point 7 : Salle C.529 ;
- Point 8 : Réunion de l'ACPAO.

L'ordre du jour tel que modifié est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Adoption des minutes de la 6^{ème} réunion du Conseil

Les minutes sont adoptées avec les modifications apportées par certains membres du Conseil.

Point 3: Rapport du Bureau exécutif

- Motion de défiance du Secrétaire général : une « motion de défiance » a été votée par le Syndicat du personnel de New York contre le management à New York. Le Conseil, tout en regrettant que les médias l'ait interprétée comme une motion de défiance à l'encontre du Secrétaire général. souligne les problèmes rencontrés dans les

relations entre l'Administration et les représentants du personnel. Une pétition circule pour soutenir le Secrétaire général des Nations Unies.

Le Conseil soutient le Secrétaire général mais prend note des problèmes rencontrés.

- Collectes de Beslan et du Kenya : il y a un suivi et le personnel sera informé de la destination des sommes récoltées..
- SMCC: Chaque lieu d'affectation peut proposer un candidat pour la Présidence du SMCC. Pour Genève, le Conseil a proposé à Mme R. Waters les personnes suivantes : M. Ramcharan, M. Jakobowicz, Mme Sequeira.
- Fête du personnel : elle a rencontré un grand succès. La somme récoltée pour notre projet d'aide humanitaire s'élève à 3 797 Frs. On manquait cependant de personnes et d'emplacements pour vendre les billets de tombola. La DSR s'est engagée à donner 50 % de leur bénéfice de la soirée à notre projet d'aide humanitaire pour Haïti. Mme Thompson demande au Conseil d'arrondir la somme à 10 000 Frs.

Un bulletin d'information sera émis pour remercier les personnes qui ont donné de leur temps pour l'organisation de la fête. A cet effet, un verre de l'amitié sera offert le 3 décembre 2004, à 16 heures à la salle Frances Waskes-Fischer.

Le Conseil vote sur la proposition d'arrondir les bénéfices de la tombola à 10 000 francs suisses (sous réserve que les fonds soient disponibles).

- POUR: 13 - CONTRE: 0 - ABSTENTION: 1

La proposition de Mme Thompson est adoptée.

Comité des collectes

Le Comité chargé des collectes à but humanitaire a été rétabli. Le Conseil propose Mme Jeunet comme Présidente de ce Comité.

La proposition est adoptée à l'unanimité (14 voix).

Point 4 : Election d'un membre du Bureau exécutif

M. Rotach, retraité, doit être remplacé.

Mme Sequeira propose que le poste soit pourvu par un membre du groupe de New Wood. Mme Sequeira propose M. Winch. M. Zargouni, Mme El-Haloui et Mme Martin appuient cette proposition. M. Winch accepte au nom de New Wood.

POUR: 14 voixCONTRE: 0ABSTENTION: 0

M. Winch est élu membre du Bureau exécutif (à l'unanimité).

Point 5: Reconnaissance des « Services rendus par le personnel »

Le Bureau a décidé d'attribuer un certificat et une médaille aux fonctionnaires de 25 ans et plus d'ancienneté. Cet événement aura lieu le 3.2.04. A cet effet, le Conseil de coordination doit prévoir dans son budget une dépense de 35.000 Frs. Il faut créer un groupe de travail sur les médailles. Le Bureau exécutif suggère Mme Martin comme coordonnatrice.

- Le Conseil vote pour créer un groupe de travail avec Mme Martin comme coordonnatrice. **Adopté à l'unanimité**.
- Le Conseil vote pour un budget de 35.000 Frs pour organiser la cérémonie de remise des médailles, dans la limite des fonds disponibles et approbation de la Commission financière. **Adopté à l'unanimité.**
- Le Conseil vote pour donner pleins pouvoirs au groupe de travail chargé d'organiser la cérémonie. **Adopté à l'unanimité.**

<u>Point 6 : Révision des statuts et mise en place d'un règlement interne pour l'assurance maladie</u>

Un texte a été présenté au Conseil pour la révision des statuts et la mise en place d'un règlement interne pour l'assurance maladie.

<u>Le Conseil prend note du rapport qui sera soumis ultérieurement au vote du personnel.</u>

Point 7: Salle Frances Waskes-Fischer (C.529)

L'administration veut reprendre la salle C.529. Le Bureau exécutif a décidé de lancer une pétition qui sera transmise à l'administration.

Le Conseil est POUR cette pétition (à l'unanimité).

Point 8 : Réunion de l'ACPAQ

La réunion de l'ACPAQ aura lieu du 17 au 25 janvier 2005. Le Bureau propose M. Zargouni pour assister à cette réunion. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

Le Conseil vote sur la possibilité de payer le voyage de M. Zargouni au cas où le CCISUA ne nommerait pas quelqu'un pour représenter la Fédération. <u>Adopté à l'unanimité</u>.

Find

MINUTES DE la 6ème REUNION DU XXIIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 8 novembre à 14 heures, Salle A.206

Présents : M. Ait-Ahmed ; M. Andresson ; M. Bitar ; M. Contat ;

Mme El-Haloui; M. Kiamov: M. Liu; Mme Martin; M. Porto; Mme Salfati; Mme Schroeder; Mme Sequeira; M. Shaffaedin; Mme Thompson; Mme Weiler; M. Winch; M. Zargouni.

Absents:

Mme Berranger; M. Boubakeur (congé); M. Bouchière (maladie);

M. Campos; M. de Piero; Mme Dinh (excusée); M. Rotach;

Mme Roulin.

Président de séance : M. Ait-Ahmed

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption des minutes de la séance précédente du Conseil.

3. Rapport du Bureau exécutif.

4. Collectes pour Beslan et Kenya et autre points connexes.

5. CRB/CRC.

6. Traduction du projet d'instruction administrative sur le harcèlement.

7. Divers.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

- Les points 1, 2 et 3 sont des points statutaires. Il est proposé d'inclure dans le point 3 (rapport du Bureau exécutif) des informations sur la crèche et la fête du personnel.
- Le point 4 se lira : Collectes pour Beslan et Kenya et demande de subventions pour les clubs.
- Point 5: idem.
- Point 6: idem.
- Le point 7 deviendra : Situation de la Commission socioculturelle
- Point 8 : Divers.

Le Conseil vote sur l'adoption de l'ordre du jour.

Résultats

13 voix POUR 0 voix CONTRE 2 ABSTENTIONS

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté.

Point 2 : Adoption des minutes de la séance précédente du Conseil

Les minutes du 17 août 2004 ont été envoyées le 16 septembre 2004 par enveloppe interne aux membres du Conseil. M. Bitar et Mme Salfati se plaignent de ne pas les avoir reçues. Mme Sequeira suggère d'envoyer pour chaque réunion un mail aux

membres du Conseil afin de confirmer l'envoi de la convocation et des documents par enveloppe interne.

Adoption des minutes du 17.8.04 :

Le Conseil passe au vote.

- 14 voix POUR;
- 0 voix CONTRE;
- 2 abstentions.

Les minutes du 17 août 2004 sont adoptées.

Point 3 : rapport du Bureau exécutif

Voir les minutes déjà distribuées aux membres du Conseil.

Le Président propose aux membres du Conseil qu'étant donné qu'il y aura trois informations (Crèche, SAFI et Fête du personnel) incluses dans le rapport du Bureau exécutif, que les questions soient posées à la fin du rapport dans l'ordre chronologique des interventions. La majorité du Conseil est d'accord.

Crèche

Suite au questionnaire fait sur le site Web Mme Martin a reçu beaucoup de réponses en faveur de l'établissement d'une crèche. Il en ressort que 10 % du personnel a des problèmes pour placer ses enfants.

Le Conseil n'a pas les moyens d'investir ni de payer le personnel d'une crèche. L'administration est prête à fournir des locaux mais pas un budget pour la crèche. Ce point sera de nouveau discuté avec l'administration.

Le Président propose aux membres du Conseil des questions avec interventions. La majorité du Conseil est pour l'intervention à la fin des interventions des différents orateurs. Mme Salfati fait remarquer que lors du rapport du Bureau exécutir, il n'y a pas de questions et réponses.

<u>Safi</u>

M. Zargouni, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration du SAFI, fait savoir au Conseil qu'il y a eu un rapport de l'OIOS sur la gestion du SAFI. Le Comité d'administration a reçu une copie de ce rapport qui reste pour le moment confidentiel, vu que le processus est encore en cours. Le Comité s'est mis d'accord sur une ligne de réflexion concernant la question des statuts du SAFI, la gestion et le lieu du SAFI dans l'avenir. Ces 3 points seront discutés avec l'administration. La gestion du Safi pourrait être éventuellement confiée à une entreprise privée externe qui rendrait compte au Comité d'administration et verserait une certaine somme à un opérateur au prorata du chiffre d'affaires, ou des bénéfices. Les bénéfices reviendraient au Conseil de coordination et le SAFI resterait sous l'égide du Conseil. Il serait donc nécessaire d'établir un cahier des charges, pour un appel d'offres et revenir en début d'année prochaine devant le Conseil pour discuter d'un projet global avant d'aller de l'avant.

Gala

Mme Thompson a eu une réunion avec les personnes concernées (35 personnes environ se sont engagées pour le buffet canadien). Le Conseil offrira un verre au personnel après le discours du Directeur général et du Secrétaire exécutif. Durant cette soirée, il y aura la participation du Club de musique des Nations Unies, une démonstration de danses, karaoké, disjockey. La DSR servira une petite restauration. Des billets de tombola seront en vente au prix de 5 Frs.

M. Zargouni demande au Conseil de voter la somme de 20.000 Frs pour couvrir les dépenses occasionnées par cette fête. Il précise aux membres du Conseil qu'une ligne budgétaire avait déjà été votée à ce sujet en début d'année.

Le Conseil vote sur la question de principe suivante : « Voulez-vous qu'il y ait une somme allouée à la fête du personnel 2004 afin que cette fête puisse avoir lieu ? »

- 15 voix POUR;
- 1 voix CONTRE:
- 1 ABSTENTION.

Le Conseil vote sur l'attribution de la somme de 20.000 frs.

- 15 voix POUR;
- 0 voix CONTRE;
- 2 ABSTENTIONS.

La proposition est adoptée.

Point 4 : Collecte pour Beslan et Kenya et demande de subventions pour les clubs

- Collectes

Le montant total récolté pour les deux collectes est de 12 000 Frs, à raison de 6 000 Frs pour chaque collecte.

Un projet nous a été soumis pour Beslan et le Kenya. Il est proposé d'arrondir la somme à 10.000 Frs pour chaque collecte.

<u>Le Conseil est d'accord d'octroyer la somme de 10.000 Frs pour Beslan et</u> 10.000 Frs pour le Kenya (décision prise à l'unanimité).

Le Secrétaire exécutif propose de rétablir un Comité chargé des collectes à but humanitaire comme cela se faisait dans le passé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Subventions pour les Clubs

Il est proposé les subventions suivantes :

- Volley: 2000 Frs
- Saisons russes : 2000 Frs
- Commission des sports : 25 000 Frs (M. Porto déduira les cotisations de ceux qui ne versent pas leurs cotisations).

Les subventions ci-dessus ont été approuvées par la Commission socioculturelle au préalable.

<u>La proposition est adoptée à l'unanimité (13 membres présents ; M. Bitar, Mme Weiler et Mme Salfati ayant dû quitté la salle).</u>

Point 5: CRB/CRC

Le Conseil se pose la question de savoir si l'on doit continuer à participer au CRB/CRC vu que ces derniers organes ne donnent pas satisfaction.

Par principe pour ne pas pratiquer la politique de la chaise vide qui nuit au personnel, le Conseil décide, à l'unanimité (13 présents), de participer au CRB/CRC.

Point 6 : Traduction du projet sur le harcèlement

Il est préférable pour l'instant d'attendre que l'administration sorte un projet officiel. Mme Schroeder précise que jusqu'à présent les traductions ont été faites par les membres du groupe de travail et qu'il est dans l'intérêt du personnel que le document soit traduit de manière officielle.

<u>Le Conseil décide à l'unanimité des présents (13 membres) de ne pas faire traduire ce projet aux frais du Conseil et d'attendre qu'il y ait une décision prise à ce sujet d'une manière conjointe avec l'administration (décision à prendre ultérieurement).</u>

Point 7 : Situation de la Commission socioculturelle

M. Liu a envoyé un mail à tous les membres de la Commission pour clarifier la situation.

Il est proposé de donner autorité au Bureau exécutif d'agir au nom du Conseil sur ce dossier et d'en faire rapport au Conseil à une réunion ultérieure.

La proposition est adoptée à l'unanimité (13 membres présents).

Dans le cadre de l'arbre de Noël, une circulaire sera émise pour demander aux fonctionnaires d'amener des paquets cadeaux pour filles et garçons. Ces cadeaux devraient être envoyés aux enfants de Beslan.

Point 8 : Divers

RAS.

0 N2. P. 2 - 0 16 (5 (10) 66)

MINUTES DE la 6ème REUNION DU XXIIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 8 novembre à 14 heures, Salle A.206

<u>Présents</u>: M. Ait-Ahmed; M. Andresson; M. Bitar; M. Contat;

Mme El-Haloui; M. Kiamov: M. Liu; Mme Martin; M. Porto; Mme Salfati; Mme Schroeder; Mme Sequeira; M. Shaffaedin; Mme Thompson; Mme Weiler; M. Winch; M. Zargouni.

Absents: Mme Berranger; M. Boubakeur (congé); M. Bouchière (maladie);

M. Campos; M. de Piero; Mme Dinh (excusée); M. Rotach;

Mme Roulin.

Président de séance : M. Ait-Ahmed

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption des minutes de la séance précédente du Conseil.

3. Rapport du Bureau exécutif.

4. Collectes pour Beslan et Kenya et autre points connexes.

5. CRB/CRC.

6. Traduction du projet instruction administrative sur le harcèlement.

7. Divers.

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

- Les points 1, 2, 3 sont des points statutaires. Il est proposé d'inclure dans le point 3 (rapport du Bureau exécutif) des informations sur la crèche et la fête du personnel.
- Le point 4 se lira : Collectes pour Beslan et Kenya et demande de subventions pour les clubs.
- Point 5: idem.
- Point 6: idem.
- Le point 7 deviendra : Situation de la Commission socioculturelle et

- Point 8 : Divers.

Le Conseil vote sur l'adoption de l'ordre du jour.

Résultats

13 voix POUR 0 voix CONTRE 2 ABSTENTIONS

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté.

Point 2 : Adoption des minutes de la séance précédente du Conseil

Les minutes du 17 août 2004 ont été envoyées le 16 septembre 2004 par enveloppe interne aux membres du Conseil. M. Bitar et Mme Salfati se plaignent de ne pas les avoir reçues. Mme Sequeira suggère d'envoyer pour chaque réunion un mail aux

membres du Conseil afin de confirmer l'envoi de la convocation et des documents par enveloppe interne.

Adoption des minutes du 17.8.04 :

Le Conseil passe au vote.

- 14 voix POUR;
- 0 voix CONTRE:
- 2 abstentions.

Les minutes du 17 août 2004 sont adoptées.

Point 3: rapport du Bureau exécutif

Voir les minutes déjà distribuées aux membres du Conseil.

Le Président propose aux membres du Conseil qu'étant donné qu'il y aura trois informations (Crèche, SAFI et Fête du personnel) incluses dans le rapport du Bureau exécutif, que les questions soient posées à la fin du rapport dans l'ordre chronologique des interventions. La majorité du Conseil est d'accord.

Crèche

Suite au questionnaire fait sur le site Web Mme Martin a reçu beaucoup de réponses en faveur de l'établissement d'une crèche. Il en ressort que 10 % du personnel a des problèmes pour placer ses enfants.

Le Conseil n'a pas les moyens d'investir ni de payer le personnel d'une crèche. L'administration est prête à fournir des locaux mais pas un budget pour la crèche. Ce point sera de nouveau discuté avec l'administration.

Le Président propose aux membres du Conseil des questions avec interventions. La majorité du Conseil est pour l'intervention à la fin des interventions des différents orateurs. Mme Salfati fait remarquer que lors du rapport du Bureau exécutir, il n'y a pas de questions et réponses.

Safi

M. Zargouni fait savoir au Conseil qu'il y a eu un rapport de l'OIOS sur la gestion du SAFI. Le Comité d'administration a reçu une copie de ce rapport qui est confidentiel. Nous avons dégagé. Le Comité s'est mis d'accord sur une ligne de réflexion concernant la question des statuts du SAFI, la gestion et le lieu du SAFI dans l'avenir. Ces 3 points seront discutés avec l'administration. La gestion du Safi pourrait être éventuellement confiée à une entreprise privée externe qui rendrait compte au Comité d'administration et verserait une certaine somme à un opérateur au prorata du chiffre d'affaires. Les bénéfices reviendraient au Conseil de coordination et le SAFI resterait sous l'égide du Conseil. Il serait souhaitable de prévoir un cahier des charges et revenir en début d'année prochaine devant le Conseil pour discuter d'un projet global avant d'aller de l'avant.

Gala

Mme Thompson a eu une réunion avec les personnes concernées (35 personnes environ se sont engagées pour le buffet canadien). Le Conseil offrira un verre au personnel après le discours du Directeur général et du Secrétaire exécutif. Durant cette soirée, il y aura

la participation du Club de musique des Nations Unies, une démonstration de danses, karaoké, disjockey. La DSR servira une petite restauration. Des billets de tombola seront en vente au prix de 5 Frs.

M. Zargouni demande au Conseil de voter la somme de 20.000 Frs pour couvrir les dépenses occasionnées par cette fête. Il précise aux membres du Conseil qu'une ligne budgétaire avait déjà été votée à ce sujet en début d'année.

Le Conseil vote sur la question de principe suivante : « Voulez-vous qu'il y ait une somme allouée à la fête du personnel 2004 afin que cette fête puisse avoir lieu? »

- 15 voix POUR;
- 1 voix CONTRE;
- 1 ABSTENTION.

Le Conseil vote sur l'attribution de la somme de 20.000 frs.

- 15 voix POUR;
- 0 voix CONTRE:
- 2 ABSTENTIONS.

La proposition est adoptée.

Point 4 : Collecte pour Beslan et Kenya et demande de subventions pour les clubs

- Collectes

Le montant total récolté pour les deux collectes est de 12 000 Frs, à raison de 6 000 Frs pour chaque collecte.

Il est proposé d'arrondir la somme à 10 000 Frs pour chaque collecte.

Un projet nous a été soumis pour Beslan et le Kenya. Il est proposé d'arrondir la somme à 10.000 Frs pour chaque collecte.

<u>Le Conseil est d'accord d'octroyer la somme de 10.000 Frs pour le Beslan et 10.000 Frs pour le Kenya (décision prise à l'unanimité).</u>

Le Secrétaire exécutif propose de rétablir un Comité de catastrophes pour les collectes comme cela se faisait dans le passé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Subventions pour les Clubs

Il est proposé les subventions suivantes :

- Volley: 2000 Frs
- Saisons russes : 2000 Frs
- Commission des sports : 25 000 Frs (M. Porto déduira les cotisations de ceux qui ne versent pas leurs cotisations).

Les subventions ci-dessus ont été approuvées par la Commission socioculturelle au préalable.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 5: CRB/CRC

Le Conseil se pose la question de savoir si l'on doit continuer à participer au CRB/CRC vu que ces derniers organes ne donnent pas satisfaction.

Par principe pour ne pas pratiquer la politique de la chaise vide qui nuit au personnel, le Conseil décide, à l'unanimité (13 présents), de participer au CRB/CRC.

Point 6 : Traduction du projet sur le harcèlement

Il est préférable pour l'instant d'attendre que l'administration sorte un projet officiel. Mme Schroeder précise que jusqu'à présent les traductions ont été faites par les membres du groupe de travail et qu'il est dans l'intérêt du personnel que le document officiel soit traduit de manière officielle.

<u>Le Conseil décide à l'unanimité des présents (13 membres) de ne pas faire traduire ce projet aux frais du Conseil et d'attendre qu'il y ait une décision prise à ce sujet d'une manière conjointe avec l'administration (décision à prendre ultérieurement).</u>

Point 7 : Situation de la Commission socioculturelle

M. Liu a envoyé un mail à tous les membres de la Commission pour clarifier la situation.

Il est proposé de donner autorité au Bureau exécutif d'agir au nom du Conseil sur ce dossier et d'en faire rapport au Conseil à une réunion ultérieure.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Dans le cadre de l'arbre de Noël, une circulaire sera émise pour demander aux fonctionnaires d'amener des paquets cadeaux pour filles et garçons. Ces cadeaux devraient être envoyés aux enfants de Beslan.

Point 8 : Divers

RAS.

16/9/04

MINUTES DE LA 5ème REUNION DU XXIIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 17 août 2004, à 14h00, salle IX

<u>Présents</u>: M. Ait-Ahmed; Mr. Andresson; M. Contat; M. Kiiamov; M. Liu; Mme Martin; M. Porto; Mme Schroeder; Mme Sequeira; M. Shaffaedin; Mme Thompson; Mme Weiler; M. Winch; M. Zargouni.

<u>Absents</u>: Mme Berranger; M. Bitar; M. Boubakeur; M. Bouchière; M. Campos; M. De Piero; Mme Dinh; Mme El-Haloui-Deléglise; M. Rotach; Mme Roulin; Mme Salfati.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption des minutes.
- 3. Rapport du Bureau exécutif.
- 4. Subventions aux clubs.
- 5. Enquête sur l'intégrité et représentation du personnel dans le Comité consultatif.
- 6. CRB/CRC.
- 7. Divers.
- 8. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

Président de séance : M. Ait-Ahmed.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

Quelques changements sont proposés dans l'ordre du jour :

- le point 4 devient : Rapport des auditeurs.
- le point 5 : Rapport du SAFI par l'OIOS.
- le point 6 : Subventions aux clubs.
- le point 7 : Enquête sur l'intégrité et représentation du personnel dans le Comité consultatif.
- le point 8 : Journée du personnel 2004 et 60^{ème} anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Les autres points sont décalés.

L'ordre du jour tel que modifié est adopté à l'unanimité.

Point 2: Adoption des minutes

Après quelques modifications, les minutes sont adoptées à l'unanimité.

Point 3: Rapport du Bureau exécutif

Voir les minutes du Bureau exécutif distribuées avec la convocation de ce jour.

Point 4: Rapport des auditeurs

Les comptes du XXIème Conseil ont été audités. M. Porto communique au Conseil les quelques remarques faites par les vérificateurs aux comptes, pour lesquelles il a déjà répondu.

Le bilan audité du XXIème Conseil est adopté à l'unanimité.

Point 5: Rapport du SAFI par l'OIOS

- M. Liu fait un rapport oral du rapport confidentiel de l'OIOS de la SAFI.
- M. Liu propose au Conseil de mandater le Bureau pour discuter avec l'administration de la révision des statuts du SAFI.

Il propose également au Conseil de mandater le Bureau exécutif (avec les membres du groupe paritaire du SAFI et les membres de l'administration) pour résoudre cette question.

Le Conseil est d'accord avec cette proposition (à l'unanimité).

Point 6: Subventions aux clubs

Le bilan des différents clubs a été vérifié par la Présidente de la Commission socioculturelle. Les différentes subventions ont été basées sur le budget prévisionnel déjà adopté. Ces sommes concernent l'année 2004.

Après consultations avec tous les Présidents des Clubs demandant une subvention, la Commission socioculturelle et la Commission financière sont d'accord sur ce qui suit pour approbation du conseil:

```
Club du livre arabe: 2000 CHF (deux mille francs)
Club du livre chinois: 2000 CHF ((deux mille francs)
Club du livre espagnol: 2000 CHF ((deux mille francs)
Club de Badminton: 2000 CHF ((deux mille francs)
Club de pétanque: 2000 CHF (deux mille francs)
Club de football: 4000 CHF (quatre mille francs - à titre exceptionnel)
Ex tempore: 2000 CHF (deux mille francs)
Club des Beaux Arts: 2000 CHF (deux mille francs)
```

Adopté à l'unanimité.

<u>Point 7 : Enquête sur l'intégrité et représentation du personnel dans le Comité consultatif</u>

Le comité consultatif composé de 4 membres (2 du personnel et 2 de l'administration) sera bientôt opérationnel. Le Conseil doit décider qui va représenter

ce groupe au nom du personnel. Le Bureau propose Mme Tro pour les Professionnels et Mme Thompson pour les Services généraux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Sequeira propose d'envoyer une lettre aux différents départements leur demandant d'organiser une élection de représentants du personnel dans leur département afin qu'ils fassent partie du groupe de travail du Conseil concernant l'intégrité au sein du Palais.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vu l'urgence du sujet, Mme Thompson propose d'avancer le point 10 au point 8.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Bureau estime que le 19 août devrait être déclaré Journée commémorative des fonctionnaires des Nations Unies morts au service de la paix. A cet effet, il propose au Conseil un projet de résolution à envoyer au Secrétaire général pour demander que le 19 août soit déclaré « journée commémorative pour les fonctionnaires de l'organisation qui ont donné leur vie pour la paix ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

<u>Point 8 : Journée du personnel 2004 et 60^{ème} anniversaire de l'Organisation des Nations Unies</u>

La journée du personnel est prévue fin novembre et l'arbre de Noël début décembre.

L'administration serait en principe ouverte à accorder du temps libre aux fonctionnaires pour leur permettre de participer aux animations et pour s'aligner sur les pratiques établies à New York.

En ce qui concerne le 60^{ème} anniversaire des Nations Unies prévu pour l'année prochaine, nous participons au Comité préparatoire pour l'établissement du programme des évènements pendant 2005.

Une circulaire sortira prochainement pour faire appel à tous ceux qui voudraient se porter volontaire et partager des idées.

Le Président déclare qu'étant donné l'absence de quorum, la séance est levée. La prochaine séance sera communiquée aux membres du Conseil en temps utile.

PROJET

MINUTES DE LA REPRISE DE LA 4ème REUNION DU XXIIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le mercredi 16 juin à 14 heures. Salle C-529

Présents: M. Ait-Ahmed; M. Bouchière; M. Contat; Mme El-Haloui-

Deléglise; M. Kiamov: M. Liu; Mme Martin; M. Porto; M. Rotach; Mme Schroeder; Mme Sequeira; M. Shaffaedin; Mme Thompson;

Mme Weiler: M. Zargouni

Absents: M. Andresson (excusé); Mme Berranger; M. Boubakeur; M. Campos

(mission): M. Bitar Kifah (mission); M. de Piero: Mme Dinh: Mme

Roulin ; Mme Salfati ; M. Winch (congé annuel)

Président de séance : M. Ait-Ahmed

Point 4: Election de la Commission socio-culturelle

Les scrutateurs procèdent au deuxième tour de l'élection à la Commission socio-culturelle vu qu'aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au premier tour.

Les résultats sont les suivants:

Mme Rachel El-Haloui-Deléglise :15 voixM. Alex Ezana :14 voixM. Slim Rouai14 voixM. Sébastien Vernay14 voixMme Jeanne Salfati1 voix

Les autres candidats n'obtiennent aucune voix.

Mme El-Haloui-Deléglise, M. Ezana, M. Rouai et M. Vernay sont donc déclarés élus pour un mandat de deux années à compter de la date de publication de ces résultats par le Conseil. Conformément aux statuts de la Commission socio-culturelle, la Commission élira un de ses membres comme Président pour la période de son mandat.

Une lettre de remerciements sera envoyée à la Commission sortante.

Point 5: Collecte Haïti et République dominicaine

Le montant de la collecte étant relativement faible (SFR 1,350.-), il est proposé exceptionnellement d'arrondir la somme à SFR 5,000.- et de faire parvenir la somme par l'intermédiaire de la Croix-Rouge pour les besoins sur place de ces deux pays.

fin des congés d'été pour fournir au personnel les dernières informations concernant en particulier les pensions.

Le sujet est remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 8: Subventions aux clubs

Mme Salfati, qui avait demandé l'inscription de cette question à l'ordre du jour. est absente.

A cet égard, le Secrétaire exécutif est d'avis que la question générale de la subvention aux clubs devrait être clarifiée pour plus de transparence. Il conviendrait de préciser par exemple qui décide des sommes à allouer (Conseil ou Commission), sur quelles bases le montant des contributions est-il calculé (le montant varie d'un club à l'autre), est-ce que les subventions doivent être les mêmes pour tous les clubs ou varier en fonction du nombre de membres, sur quels critères se baser, etc.. ? A ce propos, le représentant du Bureau Exécutif au sein de la Commission financière a tenu à rappeler les dispositions du règlement financier, Annexe II de la Règlementation de la représentation du personnel, articles 8 et 9 qui précisent que toute somme dépassant les 500FS doit être approuvée par le Conseil.

Il propose que le Président de la Commission socio-culturelle nouvellement élue convoque tous les présidents de clubs pour clarifier leurs besoins et discuter de leurs problèmes, sans oublier de rappeler que l'attribution de la subvention est conditionnée au paiement par leurs membres de la cotisation au Conseil de coordination.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est également proposé de demander à la nouvelle Commission, en coopération avec la Commission financière, de présenter au Conseil pour approbation un projet de règlement pour l'attribution des subventions.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

<u>La proposition de traiter les subventions de cette année, pour tous les</u> clubs ensemble est aussi adoptée.

Point 9: Divers

Plusieurs points sont abordés :

- Rappel aux membres du Conseil du paiement de leur cotisation
- Le Groupe de travail UNCC doit identifier les postes susceptibles d'intéresser les personnes en fin de contrat et les contacter
- Attribution des postes vacants à la Sécurité
- 24 juin Arrivée de la flamme Olympique au Palais
- Problèmes de parking

PROJET

MINUTES DE LA REPRISE DE LA 4ème REUNION DU XXIIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le mercredi 16 juin à 14 heures, Salle C-529

Présents:

M. Ait-Ahmed; M. Bouchière; M. Contat; Mme El-Haloui-

Deléglise; M. Kiamov: M. Liu; Mme Martin; M. Porto; M. Rotach; Mme Schroeder; Mme Sequeira; M. Shaffaedin; Mme Thompson;

Mme Weiler: M. Zargouni

Absents:

M. Andresson (excusé); Mme Berranger; M. Boubakeur; M. Campos

(mission); M. Bitar Kifah (mission); M. de Piero; Mme Dinh; Mme

Roulin; Mme Salfati; M. Winch (congé annuel)

Président de séance : M. Ait-Ahmed

Point 4: Election de la Commission socio-culturelle

Les scrutateurs procèdent au deuxième tour de l'élection à la Commission socio-culturelle vu qu'aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au premier tour.

Les résultats sont les suivants:

Mme Rachel El-Haloui-Deléglise :15 voixM. Alex Ezana :14 voixM. Slim Rouai14 voixM. Sébastien Vernay14 voixMme Jeanne Salfati1 voix

Les autres candidats n'obtiennent aucune voix.

Mme El-Haloui-Deléglise, M. Ezana, M. Rouai et M. Vernay sont donc déclarés élus pour un mandat de deux années à compter de la date de publication de ces résultats par le Conseil. Conformément aux statuts de la Commission socio-culturelle, la Commission élira un de ses membres comme Président pour la période de son mandat.

Une lettre de remerciements sera envoyée à la Commission sortante.

Point 5: Collecte Haïti et République dominicaine

Le montant de la collecte étant relativement faible (SFR 1,350.-), il est proposé exceptionnellement d'arrondir la somme à SFR 5,000.- et de faire parvenir la somme par l'intermédiaire de la Croix-Rouge pour les besoins sur place de ces deux pays.

La proposition est adoptée :

Pour: 14 voix
Contre: 0 voix
Abstention: 1 voix

Etant donné les problèmes d'organisation apparus lors de cette collecte, le Secrétaire exécutif propose que toute future collecte soit faite sous la responsabilité d'un membre du Bureau exécutif ou du Conseil pour coordonner les opérations.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité du Conseil.

Point 6: CFPI – rapport de la 58^{ème} session et délégation à la 59^{ème} session

Le Secrétaire exécutif rappelle que le rapport a été envoyé à tous les membres du Conseil qui ont pu en prendre connaissance. Il insiste sur plusieurs points d'intérêt capital qui seront également à l'ordre du jour de la 59^{ème} session et qui devraient être suivis avec attention :

- Prime de mobilité et de sujétion (Mobility and hardship allowance) : s'opposer au changement du système de calcul actuel ;
- Système des fourchettes élargies (broad banding): les 3 organisations pilotes qui vont appliquer le système n'ont pas consulté leur personnel avant de donner leur accord, alors que sa mise en place est prévue le 1^{er} juillet:
- Allocation d'études (Education grant) (s'opposer à l'allocation forfaitaire)
- Pensions (FICSA et CCISUA doivent participer dans les groupes de travail sur les pensions)

La délégation suivante est proposée pour la 59^{ème} session à New York (12-30 juillet 2004). Il est rappelé que la CFPI est un organe que Genève plus que tout autre lieu d'affectation suit de près depuis de nombreuses années et qu'il est important d'y être représentés pour se tenir au courant de l'évolution de la situation :

Shuibao Liu 6 – 19 juillet (consultations préliminaires 7-9 juillet)

Ridha Zargouni 10 - 25 juillet Susan Thompson 17 - 30 juillet

La proposition est adoptée :

 Pour :
 14 voix

 Contre :
 0 voix

 Abstention :
 1 voix

Point 7: Assemblée générale extraordinaire

Après un long débat sur la date de cette assemblée et sur les questions à aborder, il est proposé d'attendre le retour de nos collègues de New York et surtout la

fin des congés d'été pour fournir au personnel les dernières informations concernant en particulier les pensions.

Le sujet est remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 8: Subventions aux clubs

Mme Salfati, qui avait demandé l'inscription de cette question à l'ordre du jour, est absente.

A cet égard, le Secrétaire exécutif est d'avis que la question générale de la subvention aux clubs devrait être clarifiée pour plus de transparence. Il conviendrait de préciser par exemple qui décide des sommes à allouer (Conseil ou Commission), sur quelles bases le montant des contributions est-il calculé (le montant varie d'un club à l'autre), est-ce que les subventions doivent être les mêmes pour tous les clubs ou varier en fonction du nombre de membres, sur quels critères se baser, etc.. ? A ce propos, le représentant du Bureau Exécutif au sein de la Commission financière a tenu à rappeler les dispositions du règlement financier, Annexe II de la Règlementation de la représentation du personnel, articles 8 et 9 qui précisent que toute somme dépassant les 500FS doit être approuvée par le Conseil.

Il propose que le Président de la Commission socio-culturelle nouvellement élue convoque tous les présidents de clubs pour clarifier leurs besoins et discuter de leurs problèmes, sans oublier de rappeler que l'attribution de la subvention est conditionnée au paiement par leurs membres de la cotisation au Conseil de coordination.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est également proposé de demander à la nouvelle Commission, en coopération avec la Commission financière, de présenter au Conseil pour approbation un projet de règlement pour l'attribution des subventions.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La proposition de traiter les subventions de cette année, pour tous les clubs ensemble est aussi adoptée.

Point 9: Divers

Plusieurs points sont abordés:

- Rappel aux membres du Conseil du paiement de leur cotisation
- Le Groupe de travail UNCC doit identifier les postes susceptibles d'intéresser les personnes en fin de contrat et les contacter
- Attribution des postes vacants à la Sécurité
- 24 juin Arrivée de la flamme Olympique au Palais
- Problèmes de parking

Point 10 : Date et ordre du jour de la prochaine réunion

La date et l'ordre du jour de la prochaine réunion seront communiqués ultérieurement.

La séance est levée.

MINUTES DE LA 4ème REUNION DU XXIIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 10 juin 2004, à 14h00, salle Frances Waskes-Fischer

<u>Présents</u>: M. Ait-Ahmed; M. Andresson; Mme Berranger; M. Boubakeur; M. Campos; M. Contat; Mme El-Haloui-Deléglise; M. Kiiamov; M. Liu;

Mme Martin; M. Porto; M. Rotach; Mme Roulin; Mme Salfati; Mme Schroeder;

Mme Sequeira; M. Shaffaedin; Mme Thompson; M. Zargouni.

<u>Absents</u>: M. Bouchière; M. Casillas; M. De Piero; M. Kelly (excusé); Mme Weiler; M. Winch.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption des minutes précédentes.
- 3. Rapport du Bureau exécutif.
- 4. Collecte pour Haïti et République Dominicaine.
- 5. CFPI: rapport de la 58^e session et délégation à la 59^e session.
- 6. Assemblée générale extraordinaire.
- 7. Election de la Commission socioculturelle.
- 8. Subventions aux clubs.
- 9. Divers.
- 10. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

Président de séance : M. Ait-Ahmed.

M. Ait-Ahmed mentionne au Conseil que chaque intervenant a droit à trois minutes pour chaque point à l'ordre du jour ; une minute pour le droit de réponse et en cas de vote une minute pour expliquer le vote, ceci dans le but de pouvoir finir tous les points à l'ordre du jour.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

Mme Salfati demande que le point 9 devienne le point 4.

Mme Sequeira propose que le point 7 devienne le point 4 ceci afin de ne pas pas faire attendre les scrutateurs présents dans la salle pour organiser l'élection de la Commission socioculturelle.

Le Conseil vote sur la proposition de Mme Salfati :

- POUR: 6
- CONTRE: 11
- ABSTENTIONS: 2

La proposition de Mme Salfati est rejetée.

Le Conseil vote sur la proposition de Mme Sequeira :

- POUR: 14
- CONTRE: 4
- ABSTENTION: 1

Le point 4 devient donc « Election de la Commission socioculturelle ».

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté.

Mme Roulin fait remarquer qu'aucune des corrections qu'elle a fait parvenir au Conseil n'est consignée dans les minutes. De ce fait elle quitte la réunion, ceci malgré que le Président lui ait proposé de fournir des explications à ce sujet.

Le Conseil passe à l'adoption des minutes du 6.4.04 et du 18.5.04.

Minutes du 6.4.04

- POUR: 14
- CONTRE: 4

Les minutes du 6 avril 2004 sont adoptées.

Minutes du 18.5.04

- POUR : 14
- CONTRE: 5

Les minutes du 18 mai 2004 sont adoptées.

Point 3: Rapport du Bureau exécutif

Voir les minutes du Bureau exécutif déjà distribuées au Conseil avec la convocation de ce jour.

Point 4 : Election de la Commission socioculturelle

Il faut élire 4 membres pour la Commission socioculturelle et le scrutin doit se faire à la majorité absolue (soit 13 voix).

Mme Salfati confirme que les statuts de la Commission socioculturelle en vigueur sont ceux de l'année 2000.

Après un tour de scrutin, aucun des candidats n'a réuni le nombre de voix nécessaires (13 voix).

M. Zargouni propose une suspension de séance de 5 minutes pour consulter les différents membres du Conseil.

Après cette interruption de séance, il n'y a plus de quorum.

Le Président suspend la séance. La reprise aura lieu dans les trois jours avec les points restés en suspens.

Final Property

MINUTES DE LA 3ème REUNION DU XXIIe CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 18 mai 2004, à 14h00, salle I

Présents: M. Ait-Ahmed; M. Andresson; Mme Berranger; M. Boubakeur;
M. Campos; M. Contat; Mme El-Haloui; M. Kiiamov; M. Liu; Mme Martin; M. Porto;
M. Rotach; Mme Roulin; Mme Salfati; Mme Schroeder; Mme Sequeira; M. Shafaeddin;
Mme Thompson; Mme Weiler; M. Winch; M. Zargouni.

Absents: M. Bouchière; M. Casillas; M. de Piero (excusé); M. Kelly.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption des minutes de la séance précédente.

3. Rapport du Bureau exécutif.

- 4. Collecte pour le Maroc et initiative pour la paix
- 5. Gala du personnel et Arbre de Noël.
- 6. Cotisations des membres du Conseil.
- 7. Website (coût, maintenance et utilisation).
- 8. Séminaire.
- 9. GPAFI.
- 10. UNSPECIAL.
- 11. Commission des sports.
- 12. Date et ordre du jour de la prochaine séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Liu demande à rajouter 1 point qui faisait partie de la dernière réunion : Collecte pour le Maroc et initiative pour la Paix et un point sur les pensions.

Mme Sequeira demande de rajouter un point concernant l'invitation reçue par le FSSU. (point 7)

Le Conseil est d'accord avec ces amendements.

2. Adoption des minutes de la séance précédente

Mme Roulin apporte par écrit des corrections aux minutes de la 2^{ème} réunion du Conseil. M. Liu l'informe que ces corrections seront prises en considération et discutées.

Corrections à faire au point 2 (rapport du Bureau exécutif) :

Page 1, ler &, lire:

Mme Sequeira a reçu une invitation pour le programme d'orientation pour les nouveaux fonctionnaires au cours duquel le Conseil pourra présenter ses activités.

Page 2

- Le ler paragraphe se lit ainsi : Groupe de contact pour les accords du SMCC : Mme Sequeira a été nommée par le CCISUA pour faire partie du groupe de contact avec la personne qui sera nommée par le Staff Union du siège.

- Point 3 (Harcèlement au travail), lire : le Conseil vote par consensus pour le document présenté par le groupe de travail.
- Point 4 (Election de la Commission financière) lire : Conformément à l'Annexe II, Article 1, & 1 des statuts de la représentation du personnel, le Bureau exécutif désigne M. Zargouni, membre du Bureau exécutif, comme 4^{ème} membre de la Commission financière.
- M. Campos propose de rajouter les amendements proposés aux minutes de la 2^{ème} réunion du Conseil et de les mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil pour approbation. M. Liu accepte de revoir les amendements et de les mettre au vote lors de la prochaine réunion.

Le Président du Conseil passe la parole à M. Jakobowicz invité par M. Liu pour nous parler de la situation des pensions qui est préoccupante. En 1996, la CFPI a procédé à une réévaluation des rémunérations pensionnables qui permet de déterminer notre pension à la fin de notre carrière. A cette époque, il y avait eu la création d'un groupe de travail à Turin (Fonds de pension/CFPI). Conformément à son mandat, la CFPI va procéder en 2006 à une nouvelle réévaluation, avec application en 2007. Au vu des dangers qui existent à chaque fois que la CFPI fait ce genre de calcul, en particulier les risques d'une révision à la baisse, M. Jakobowicz suggère de rester vigilant et le cas échéant, après la réunion du Comité permanent du fonds de pension qui doit avoir lieu en juillet à Montréal de mobiliser le personnel. Le syndicat du BIT a décidé de lancer une pétition avant même que les négociations aient commencé. M. Jakobowicz suggère d'attendre la réunion prévue en juillet à Montréal pour en voir les résultats et agir en conséquence. Il demande le soutien du CCISUA.

- M. Campos invite à créer un groupe de travail pour préparer notre position.
- M. Kiiamov et Mme Salfati proposent de remettre ce point à une réunion extraordinaire car ce n'est pas à l'ordre du jour de cette réunion.

Le Conseil décide de passer au vote pour savoir si l'on doit discuter ce point à une prochaine réunion du Conseil.

- POUR: 13

- ABSTENTIONS: 2

Adopté.

3. Rapport du Bureau exécutif

Voir les minutes du Bureau exécutif distribuées ultérieurement par ccmail.

Messieurs Zargouni et Porto soulignent que les vérificateurs aux comptes ont demandé, par souci de transparence et pour faciliter l'audit des comptes, que toutes les dépenses engagées par le Conseil soient approuvées par le Conseil et apparaissent dans les minutes.

4. Collecte pour le Maroc et initiative pour la paix

- <u>Collecte pour le Maroc</u> : le Conseil vote sur la proposition du Bureau d'arrondir le montant de la collecte à 10.000 Frs.

Adopté à l'unanimité.

- <u>Initiative pour la paix</u>: le Bureau suggère 1000 Francs pour cette initiative. Il y a une contreproposition de Mme N. Roulin qui demande que ce soit le CCISUA qui finance cette somme. Mme Salfati est d'accord avec Mme Roulin.

Le Conseil passe au vote.

- 13 voix POUR
- 1 abstention
- Sans opinion: 4

Adopté.

5. Gala du personnel et Arbre de Noël

M. Liu propose Mme Thompson et M. Porto comme coordonnateurs du Gala et de l'Arbre de Noël. M. Porto refuse et propose Mme El-Haloui qui accepte. Les personnes nommées pourront utiliser les moyens qu'elles jugent nécessaires. Le Conseil passe au vote.

Adopté à l'unanimité des présents.

Mme Salfati aimerait qu'on sorte une circulaire au personnel pour recruter des bénévoles pour le Gala et l'Arbre de Noël.

M. Porto demande que chaque dépense soit répertoriée de manière à ce que qu'on puisse répondre de manière claire et transparente aux audits des comptes.

Somme proposée par M. Porto : 10.000 frs pour la gala (pour prévoir les premières dépenses sur bénéfice) et 10.000 Frs pour l'Arbre de Noël (en tant que lère avance sur dépense). On passe au vote.

- Somme pour le gala : acceptée à l'unanimité.
- Avance sur dépense (Arbre de Noël) : acceptée à l'unanimité.

6. <u>Cotisations des membres du Conseil</u>

M. Liu demande aux membres du Conseil de payer leurs cotisations volontaires et prévoit ensuite de sortir une information au personnel pour une demande de contributions.

7. Website (Coût, maintenance et utilisation)

Coût : 25 6100 dollars. C'est un forfait qui donne accès à une formation suivie.

Les règles d'utilisation du Website seront laissées au Bureau exécutif qui décidera de la politique finale à adopter.

Le Conseil est d'accord avec cette dépense (à l'unanimité).

8. Séminaire : invitation concernant Mme Sequeira

Mme Sequeira a reçu une invitation de nos collègues du FSU pour assister à la XIIIe réunion du Field Staff Council qui se tiendra à Nicosie du 26 au 28 mai 2004. Mme Sequeira est invitée pour expliquer le rôle du CCISUA aux collègues du Field et pour servir de médiateur entre le FSU et le Département des ressources humaines.

Le CCISUA (ou le pays hôte) doit payer ce voyage.

9. <u>GPAFI</u>

Le GPAFI (institution à but non lucratif, créée dans le passé à l'initiative du Conseil dans l'intérêt des fonctionnaires G, P et temporaires) recevait auparavant des subventions du Conseil. Etant à ce jour dans une situation préoccupante, le GPAFI demande au Conseil pour cette année une aide de 3000 dollars.

Adopté à l'unanimité des présents. Le Conseil enverra un message de solidarité à l'administration du GPAFI.

10. UNSPECIAL

Les personnes qui ont demandé d'inscrire ce point à l'ordre du jour ne sont pas présentes dans la salle.

Un « Inter-Agency meeting » a eu lieu pour élire le Comité de rédaction de UNSPECIAL.

11. Commission des sports

M. Kiiamov fait remarquer que les membres de la Commission des sports devraient payer leurs cotisations au Conseil puisqu'ils recoivent des subventions du Conseil pour se rendre aux jeux interorganisations. Le Conseil demande à la Commission financière de s'assurer que seuls les fonctionnaires en activité recevront cette subvention qui sera défalquée de leur cachet s'ils n'ont pas payé leurs contributions au Conseil.

<u>Le Conseil décide de mettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion la Commission intersports qui regroupe des clubs qui font partie de la Commission socio-culturelle.</u>

12. Date et ordre du jour de la prochaine séance

Le Président du Conseil en informera les membres du Conseil par cemail.

Les points de l'ordre du jour étant achevés, le Président du Conseil lève la séance à 16h45.

Se 4/E/4

MINUTES DE LA 3ème REUNION DU XXIIe CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 18 mai 2004, à 14h00, salle I

Présents: M. Ait-Ahmed; M. Andresson; Mme Berranger; M. Boubakeur;

M. Campos; M. Contat; Mme El-Haloui; M. Kiiamov; M. Liu; Mme Martin; M. Porto; M. Rotach; Mme Roulin; Mme Salfati; Mme Schroeder; Mme Sequeira; M. Shafaeddin;

Mme Thompson; Mme Weiler; M. Winch; M. Zargouni.

Absents: M. Bouchière; M. Casillas; M. de Piero (excusé); M. Kelly.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption des minutes de la séance précédente.
- 3. Rapport du Bureau exécutif.
- 4. Gala du personnel et Arbre de Noël.
- 5. Cotisations des membres du Conseil.
- 6. Séminaire d'accueil des nouveaux fonctionnaires.
- 7. GPAFI.
 - Website (coût, maintenance et utilisation).
- 9. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Liu demande à rajouter 1 point qui faisait partie de la dernière réunion : Collecte pour le Maroc et initiative pour la Paix et un point sur les pensions.

Mme Sequeira demande de rajouter un point concernant l'invitation reçue par le FSSU. (point 7)

Le Conseil est d'accord avec ces amendements.

2. Adoption des minutes de la séance précédente

Mme Roulin apporte par écrit des corrections aux minutes de la 2^{ème} réunion du Conseil. M. Liu l'informe que ces corrections seront prises en considération et discutées.

Corrections à faire au point 2 (rapport du Bureau exécutif) :

Page 1, ler &, lire:

Mme Sequeira a reçu une invitation pour le programme d'orientation pour les nouveaux fonctionnaires au cours duquel le Conseil pourra présenter ses activités.

Page 2

- Le ler paragraphe se lit ainsi:

Groupe de contact pour les accords du SMCC: Mme Sequeira a été nommée par le CCISUA pour faire partie du groupe de contact avec la personne qui sera nommée par le Staff Union du siège.

- Point 3 (Harcèlement au travail), lire : le Conseil vote par consensus pour le document présenté par le groupe de travail.

60016

- Point 4 (Election de la Commission financière) lire : Conformément à l'Annexe II, Article 1, & 1 des statuts de la représentation du personnel, le Bureau exécutif désigne M. Zargouni, membre du Bureau exécutif, comme 4^{ème} membre de la Commission financière.
- M. Campos propose de rajouter les amendements proposés aux minutes de la 2^{ème} réunion du Conseil et de les mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil pour approbation. M. Liu accepte de revoir les amendements et de les mettre au vote lors de la prochaine réunion.

Le Président du Conseil passe la parole à M. Jakobowicz invité par M. Liu pour nous parler de la situation des pensions qui est préoccupante. En 1996, la CFPI a procédé à une réévaluation des rémunérations pensionnables qui permet de déterminer notre pension à la fin de notre carrière. A cette époque, il y avait eu la création d'un groupe de travail à Turin (Fonds de pension/CFPI). Conformément à son mandat, la CFPI va procéder en 2006 à une nouvelle réévaluation, avec application en 2007. Au vu des dangers qui existent à chaque fois que la CFPI fait ce genre de calcul, en particulier les risques d'une révision à la baisse, M. Jakobowicz suggère de rester vigilant et le cas échéant, après la réunion du Comité permanent du fonds de pension qui doit avoir lieu en juillet à Montréal de mobiliser le personnel. Le syndicat du BIT a décidé de lancer une pétition avant même que les négociations aient commencé. M. Jakobowicz suggère d'attendre la réunion prévue en juillet à Montréal pour en voir les résultats et agir en conséquence. Il demande le soutien du CCISUA.

- M. Campos invite à créer un groupe de travail pour préparer notre position.
- M. Kiiamov et Mme Salfati proposent de remettre ce point à une réunion extraordinaire car ce n'est pas à l'ordre du jour de cette réunion.

Le Conseil décide de passer au vote pour savoir si l'on doit discuter ce point à une prochaine réunion du Conseil.

- POUR: 13

- ABSTENTIONS: 2

Adopté.

3. Rapport du Bureau exécutif

Voir les minutes du Bureau exécutif distribuées ultérieurement par ccmail.

Messieurs Zargouni et Porto soulignent que les vérificateurs aux comptes ont demandé, par souci de transparence et pour faciliter l'audit des comptes, que toutes les dépenses engagées par le Conseil soient approuvées par le Conseil et apparaissent dans les minutes.

4. Collecte pour le Maroc et initiative pour la paix

- <u>Collecte pour le Maroc</u> : le Conseil vote sur la proposition du Bureau d'arrondir le montant de la collecte à 10.000 Frs.

Adopté à l'unanimité.

- <u>Initiative pour la paix</u>: le Bureau suggère 1000 Francs pour cette initiative. Il y a une contreproposition de Mme N. Roulin qui demande que ce soit le CCISUA qui finance cette somme. Mme Salfati est d'accord avec Mme Roulin. M. Liu dit que c'est au CCISUA de décider s'il contribuera ou non à cette initiative et dans l'affirmative ce sera au CCISUA d'en déterminer le montant.

Le Conseil passe au vote.

- 13 voix POUR
- 1 abstention
- Sans opinion: 4

Adopté.

5. Gala du personnel et Arbre de Noël

M. Liu propose Mme Thompson et M. Porto comme coordonnateurs du Gala et de l'Arbre de Noël. M. Porto refuse et propose Mme El-Haloui qui accepte. Les personnes nommées pourront utiliser les moyens qu'elles jugent nécessaires.Le Conseil passe au vote.

Adopté à l'unanimité des présents.

Mme Salfati aimerait qu'on sorte une circulaire au personnel pour recruter des bénévoles pour le Gala et l'Arbre de Noël.

M. Porto demande que chaque dépense soit répertoriée de manière à ce que qu'on puisse répondre de manière claire et transparente aux audits des comptes.

Somme proposée par M. Porto : 10.000 frs pour la gala (pour prévoir les premières dépenses sur bénéfice) et 10.000 Frs pour l'Arbre de Noël (en tant que lère avance sur dépense). On passe au vote.

- Somme pour le gala : acceptée à l'unanimité.
- Avance sur dépense (Arbre de Noël) : acceptée à l'unanimité.

6. Cotisations des membres du Conseil

M. Liu demande aux membres du Conseil de payer leurs cotisations volontaires et prévoit ensuite de sortir une information au personnel pour une demande de contributions.

7. Website (Coût, maintenance et utilisation)

Coût : 2 561 dollars. C'est un forfait qui donne accès à une formation suivie.

Le Conseil est d'accord avec cette dépense (à l'unanimité).

<u>Décision du Conseil : les règles d'utilisation du Website seront laissées au</u> Bureau exécutif qui décidera de la politique finale à adopter.

8. Séminaire : invitation concernant Mme Sequeira

Mme Sequeira a reçu une invitation de nos collègues du FSU pour assister à la XIIIe réunion du Field Staff Council qui se tiendra à Nicosie du 26 au 28 mai 2004. Mme Sequeira

est invitée pour expliquer le rôle du CCISUA aux collègues du Field et pour servir de médiateur entre le FSU et le Département des ressources humaines.

Le CCISUA (ou le pays hôte) doit payer ce voyage.

9. GPAFI

Le GPAFI (institution à but non lucratif, créée dans le passé à l'initiative du Conseil dans l'intérêt des fonctionnaires G, P et temporaires) recevait auparavant des subventions du Conseil. Etant à ce jour dans une situation préoccupante, le GPAFI demande au Conseil pour cette année une aide de 3000 dollars.

Adopté à l'unanimité des présents. Le Conseil enverra un message de solidarité à l'administration du GPAFI.

10. <u>UNSPECIAL</u>

Les personnes qui ont demandé d'inscrire ce point à l'ordre du jour ne sont pas présentes dans la salle.

Un « Inter-Agency meeting » a eu lieu pour élire le Comité de rédaction de UNSPECIAL.

11. Commission des sports

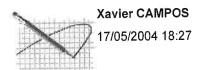
M. Kiiamov fait remarquer que les membres de la Commission des sports devraient payer leurs cotisations au Conseil puisqu'ils reçoivent des subventions du Conseil pour se rendre aux jeux interorganisations. Le Conseil demande à la Commission financière de s'assurer que seuls les fonctionnaires en activité recevront cette subvention qui sera défalquée de leur cachet s'ils n'ont pas payé leurs contributions au Conseil.

Le Conseil décide de mettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion la Commission intersports qui regroupe des clubs qui font partie de la Commission socio-culturelle.

12. <u>Date et ordre du jour de la prochaine séance</u>

Le Président du Conseil en informera les membres du Conseil par cemail.

Les points de l'ordre du jour étant achevés, le Président du Conseil lève la séance à 16h45.



To: Kamel Ait-Ahmed/UNCC/UN@UNCC@HUBGVA

cc: aboubakeur@unog.ch, aporto@unog.ch, arotach@unog.ch, bandresson@uncc.ch, casillas@intracen.org, dwinch@unog.ch, gcontat@unog.ch, jacquelines@unops.org, jweiler@ohchr.org, Jeanne.Salfati@unctad.org, kait-ahmed@uncc.ch, kelly@intracen.org, msequeira@unog.ch, Mehdi.Shafaeddin@unctad.org, nmartin@unog.ch, nroulin@unog.ch, okiiamov@unog.ch, pberranger@unog.ch, pdepiero@unog.ch, rbouchiere@unog.ch, rel-haloui@unog.ch, rzargouni@unog.ch, sbliu@unog.ch, sthompson@unog.ch, UNOG_COORD_COUNCIL/UNOG/GVA/UNO@UNGVA
Subject: Re: Réunion du Conseil le 18 mai 2004.

M. le Président,

Vous trouverez ci joints quelques documents que Force Intersyndicale aimerait que le Conseil discute et décide dans le cadre du point 3 (rapport du bureau exécutif). Egalement nous aimerions confirmer notre intention d'interpeller le Sécrétaire Exécutif a propos de l'absence de représentation des intérêts du personnel de Genève lors de la reunion de la CFPI a Paris, également dans le cadre du point 3.

Merci de bien vouloir en prendre note pour la reunion de demain.

Amitiés

X. Campos FI proposals.doc

To the Director General, UNOG (Draft)

Dear Sir,

Our Executive Bureau has been informed by Mr. M. Fayache that he has been denied access to the grounds of the United Nations and to the facilities of the Palais des Nations.

Following the alleged instructions of the Security Chief, a security guard told Mr. Fayache that he had to surrender his badge and that he would no longer be allowed to enter the UN premises.

We would like to protest in the strongest terms against this shocking measure that we consider clearly arbitrary and utterly detrimental to the interests of staff.

First of all, such a measure is in contradiction with the terms of Annex 7 of the Headquarters Agreement, which clearly states that the public must be admitted to the UN grounds at the Palais des Nations "unless restrictions are required due to security reasons". We know of no such impediment that could justify prohibiting Mr. Fayache's access to the UN premises.

Quite on the contrary. As a former staff member with a distinguished professional career and a sound expertise in legal matters, Mr. Fayache performs a much needed and extremely useful role as staff counselor in the internal administration of justice procedures. With his outspoken passionate style and his uncompromising dedication to justice and fairness, Mr. Fayache may have "ruffled some feathers", but he definitely poses no security threat to the United Nations. Whatever the alleged "reasons", the decision to bar him from entering the Palais must be seen as arbitrary, disproportionate and discriminatory.

Moreover, given the alarming paucity of legal support for staff at large, the decision to deny Mr. Fayache access to the legal materials and records he needs to perform his important function and, even more importantly, to the staff members he is currently providing advice to is tantamount to a "detournement de pouvoir", as it jeopardizes the fundamental right to access to legal counsel on a free choice. It can be construed as a deliberate attempt to create a situation of denial of justice.

It is of the utmost principled and practical importance that the present anomalous situation be corrected at once. We believe that the welfare of the staff members and the reputation of the United Nations will be seriously undermined unless the prohibition for Mr. Fayache to access the Palais grounds is immediately lifted.

We trust that we shall be able to enlist your prompt and full support in order to have legality and normalcy reestablished.

To the Director General (Draft)

Dear Sir,

Our Executive Bureau has been informed that mini-cameras, microphones and other devices are being secretly and surreptitiously used to spy on, monitor or otherwise obtain information about and from staff members without their prior consent or knowledge.

Apparently, such "devices" were allegedly purchased under the instructions of the Security Service Chief. Originally, they were intended to "check" on staff who were "presumed guilty" of improprieties, in order to "gather evidence" at the request of their superiors. However, during the last few years they have been planted, hidden or camouflaged in offices, public places and, possibly, more intimate areas following the direct indications of the Security Chief. The goal has been to collect "personal" and "private" data on tape and film that remain at his disposal.

It is amply clear that such "voyeuristic" devices perform no valid or justifiable function in any security scheme geared to protect the Organization or the staff members from any possible threat to their safety, security or welfare coming from outside. In fact, they only contribute to abuses and violations "from within".

We believe that this is an intolerable attack against the dignity and the fundamental personal guarantees of staff members and their right not to have their private sphere violated. Furthermore it constitutes an arbitrary and unjustified impingement on fundamental human rights and labor standards.

In view of the above, we respectfully request your urgent intervention to immediately put an end to such intolerable abuses. Furthermore, we hope to be informed about exactly on whose authority such operations started and have been carried out and, more importantly, what kind of sanction will be imposed against those who are found guilty or lacking, with regard to their obligation to safeguard the dignity and the decency required to uphold a conducive working atmosphere and proper mutual respect relationship between management and staff at the United Nations.

LEGAL ADVICE AND PROTECTION FOR STAFF MEMBERS

The "InformACTION Programme"

A) Information (and Training)

Day-long Seminars/Workshops (Lunchtime or Evening)

- European Labor Law (Principles and Jurisprudence)
- Administrative Law (Comparative and International Principles)
- Human Rights Standards
- Negotiation and ADR (Principles and Approaches with regard to Labor Disputes)
- Mobbing and Harassment (Prevention and Intervention)

B) Actions

- Consultations (twice a week)
- Counseling and Litigation (Joint bodies and Tribunal)
- Legal Opinions
- Negotiation and Mediation of Disputes (Specific Cases)



Kamel Ait-Ahmed@UNCC

22.04.04 10:38

To: Ridha Zargouni/CONF/GVA/UNO@UNGVA, Adolfo PORTO/UNOG/GVA/UNO@UNGVA, Susan THOMPSON/UNOG/GVA/UNO@UNGVA, Shuibao LIU/CONF/GVA/UNO@UNGVA, Marlene SEQUEIRA/CONF/GVA/UNO@UNGVA, Andre ROTACH/UNOG/GVA/UNO@UNGVA, Nathalie MARTIN/UNOG/GVA/UNO@UNGVA

cc:

Subject: Re: minutes du Conseil du 6.4.04

Bonjour chers amis,

Je voudrais attirer votre attention sur quelques points d'importance afin de ne pas laisser d'impression négative à notre sujet,...

Je propose d'ajouter le texte en gras et que chaque personne concernée envoit le texte qui la concerne à Liliane pour correction.

Concernant l'examen de l'ordre du jour:

<u>Point 6</u>: Ajouter après l'intervention de Jeanne Salfati, "Mr. porto a répondu qu'il a déjà contacté les auditeurs, que le retard est dû à une question d'emplois du temps, mais que le bilan sera audité très bientôt."

A la fin de ce point 6:

Mr. Ait-Ahmed propose de voter le budget prévisionnel afin de permettre au Bureau Exécutif de remplir ses fonctions jusqu'à la prochaine réunion du Conseil. Il demande également à la Commission Financière de préparer impérativement le Bilan du Conseil entièrement audité pour la prochaine réunion du Conseil.

Point 8:

Intervention de Mr. Zargouni:

M. Zargouni fait savoir à tous nos collègues à l'écoute qu'utiliser le mot « corruption » sans preuves est un délit grave passible de renvoi, surtout lorsque cela vient d'un représentant du personnel qui dit que d'autres sont corrompus. Il faut agir en tant qu'élus responsables.

Avant la dernière phrase relative à la levée de la séance, ajouter:

Le Président déclare qu'étant donné l'absence de quorum, la séance est ajournée et les points 9 et suivants à l'ordre du jour seront examinés lors de la prochaine réunion du Conseil.

Amicalement,

Kamel

ljacquemoud@unog.ch



ljacquemoud@unog.ch 21/04/2004 19:40 To: kait-ahmed@uncc.ch

cc;

Subject: minutes du Conseil du 6.4.04

Merci d'avance de bien vouloir vérifier les votes et approuver les minutes du Conseil du 6.4.04 car j'ai besoin de votre approbation pour sortir la circulaire demain sur les groupes de travail du Conseil.

Bonne soirée si vous êtes encore au bureau.

Liliane

(See attached file: MINUTES DE LA 2e REUNION du Conseil.6 avril 2004.doc)

- MINUTES DE LA 2e REUNION du Conseil.6 avril 2004.doc

MINUTES DE LA 2ème REUNION DU XXIIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 6 avril 2004, à 14h00, salle IX

<u>Présents</u>: M. Ait-Ahmed; M. Boubakeur; M. Bouchière: M. Casillas; Mme El-Haloui-Deléglise; M. Kiiamov; M. Liu; Mme Martin; M. Porto; M. Rotach; Mme Roulin; Mme Salfati; Mme Sequeira; M. Shaffaedin; Mme Thompson; Mme Weiler; M. Winch; M. Zargouni.

<u>Absents</u>: M. Andresson (excusé); Mme Berranger (excusée); M. Campos (mission); M. Contat (excusé); M. De Piero (excusé); M. Kelly (excusé); Mme Schroeder (mission).

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Rapport du Bureau exécutif.
- 3. Présentation du projet d'instruction administrative relative au harcèlement au travail.
- 4. Election de la Commission financière.
- 5. Programme de travail.
- 6. Adoption du budget.
- 7. Création des groupes de travail.
- 8. Collecte pour le Maroc et initiative pour la Paix.
- 9. Gala du personnel et Arbre de Noël.
- 10. Cotisations des membres du Conseil.
- 11. Divers.
- 12. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

Président de séance : M. Ait-Ahmed.

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

M. Zargouni demande de rajouter, après le point 6, « Election des membres de la Commission socio-culturelle ».

L'ordre du jour tel que modifié est adopté par tous les membres présents.

Point 2: Rapport du Bureau exécutif

- Mme Sequeira a reçu une invitation pour le programme d'orientation pour les nouveaux fonctionnaires au cours duquel le Conseil pourra présenter ses activités.
- Le Conseil a eu une réunion extraordinaire pour discuter de sa contribution à la CFPI lors de la réunion qui s'est tenue à Paris. Le Conseil a décidé d'établir un groupe de travail pour préparer les commentaires à envoyer à M. Coulibaly.

- Groupe de contact pour les accords du SMCC : Mme Sequeira a été nommée par le CCISUA pour faire partie du groupe de contact avec la personne qui sera nommée par le Staff Union du siège.
- Les commentaires faits par M. Liu, Secrétaire exécutif, sur le projet d'instruction administrative sur l'usage du matériel informatique appartenant à l'ONU sont envoyés à New York.
- Minutes du JAC : elles seront désormais distribuées à tout le personnel une fois finalisées.
- Vice-Présidence du CCISUA: Mme Roulin fait remarquer qu'il y a une incompatibilité dans le règlement pour avoir nommer Mme Thompson comme Vice-Présidente du CCISUA. Elle estime que nous ne pouvons pas cautionner une telle pratique contraire au règlement. Mme Salfati relève qu'il y a en effet un cumul de fonctions. M. Liu ne voit pas là de conflit. M. Rotach fait remarquer que ce point n'est pas à l'ordre du jour de la réunion.

Point 3: Harcèlement au travail

M. Lindup présente le texte préparé par le « groupe de travail sur le harcèlement au travail ».

Le ler document soumis au SMCC en 2002 par le groupe de travail a été soutenu à l'unanimité par tous les lieux d'affectation. Suite à cela l'administration de NY s'est engagée à préparer une ST/AI sur la base de ce qui avait été soumis. Le Conseil doit donc se prononcer sur le texte préparé par le groupe de travail et faire parvenir au plus vite ses propositions à NY.

- M. Zargouni mentionne au Conseil qu'un séminaire de formation va avoir lieu à la Croix-rouge pour lutter contre le harcèlement. Mme Roulin demande qu'on tienne compte des remarques faites par M. Campos à ce sujet.
- M. Liu propose de voter sur le document présenté par le groupe de travail en considérant les modifications apportées ce jour par le Conseil.

Le Conseil vote par consensus pour le document présenté par M. Lindup sur le harcèlement au travail. Tout changement apporté par la suite devra être envoyé directement à M. Lindup. Seules les modifications de fond devront être à nouveau soumises aux membres du Conseil pour un accord ultérieur, ceci afin d'éviter que NY sorte une ST/AI sans tenir compte de nos remarques. Il faudra mentionner à l'administration de NY que le document a été adopté dans ses grandes lignes et que toutes modifications ultérieures lui seront soumises.

Point 4 : Election de la Commission financière

Conformément à l'Article 1 (annexe II, paragraphe 1) des statuts de la représentation du personnel, le Bureau exécutif désigne M. Zargouni, membre du Bureau exécutif, comme 4^{ème} membre de la Commission financière.

Mme Roulin, au nom de l'Intersyndicale, propose Mme Salfati (elle refuse). M. Zargouni propose M. Porto, trésorier sortant du Conseil (il accepte). M. Zargouni propose Mme El-Heloui-Deléglise (elle refuse). M. Zargouni propose M. Kiiamov qui accepte. Mme Martin propose M. Casillas (il refuse). M. Ait-Ahmed propose Mme Salfati (elle refuse), M. Liu propose M. Shafaeedin (il refuse). Mme Martin propose Mme Roulin (elle refuse). Mme Sequeira propose M. Bouchière qui accepte.

Sont donc élus dans la Commission financière : M. Zargouni, M. Porto, M. Kiiamov, M. Bouchière.

Point 5: Programme de travail

- M. Liu a envoyé un projet du programme de travail à tous les membres du Conseil.
- M. Casillas demande à rajouter dans le programme de travail : « échelon de mérite ». Mme Roulin demande d'inclure les commentaires de l'Intersyndicale.
- M. Bouchière propose de rajouter « l'égalité des langues au travail » et les « statuts de la représentation du personnel à l'Office des Nations Unies à Genève ».
- M. Zargouni demande formellement de passer au vote sur le programme de travail établi par le Secrétaire exécutif avec les amendements proposés.
- 13 voix POUR
- 4 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION.

Le programme de travail 2004-2005 est adopté.

Point 6: Adoption du budget

M. Liu a envoyé aux membres du Conseil un budget prévisionnel préparé par M. Porto. Il propose quelques modifications :

- Informatique : prévoir 30.000 frs. au lieu de 20.000 frs.
- Formation séminaire : 20.000 frs.
- Divers: 10.000 frs. au lieu de 5.000 frs.

Mme Salfati fait remarquer qu'elle a à plusieurs reprises demandé le bilan de l'année écoulée. Elle aimerait également savoir ce qu'il en est de l'argent placé sur le compte de la Banque cantonale de Genève.

M. Porto a répondu qu'il a déjà contacté les auditeurs, que le retard est dû à une question d'emploi du temps, mais que le bilan sera audité très bientôt.

Mme Roulin demande, avant de voter le nouveau budget, de lui fournir le bilan révisé et détaillé du précédent Conseil. Elle fait savoir qu'elle se réserve le droit de porter plainte pour abus de pouvoir si le Conseil approuve le bilan prévisionnel

2004/2005 dès aujourd'hui. M. Casillas estime également qu'on ne peut pas approuver un budget tant qu'on a pas obtenu le bilan audité 2003/2004.

M. Porto mentionne une erreur en ce qui concerne le bilan : il faut modifier les dates et mettre 2003/2004.

M. Liu propose qu'on adopte le budget prévisionnel et qu'on se prononce sur l'achat de matériel pour le Conseil (ordinateur, imprimante, scanner et notebook computer pour le Conseil).

M. Zargouni demande formellement de voter sur le budget prévisionnel avec les amendements apportés par M. Liu.

Mme Roulin insiste qu'on ne peut pas voter un budget sans avoir le bilan audité du précédent Conseil.

M. Ait-Ahmed propose de voter le budget prévisionnel afin de permettre au Bureau exécutif de remplir ses fonctions jusqu'à la prochaine réunion du Conseil. Il demande également à la Commission financière de préparer impérativement le Bilan du Conseil entièrement audité pour la prochaine réunion du Conseil.

On passe au vote (16 personnes sont présentes dans la salle au moment du vote).

- POUR : le budget prévisionnel : 11

- CONTRE: 4

- ABSTENTION: 1

Le budget prévisionnel est adopté.

Dépenses pour l'achat de matériel informatique pour le Conseil :

- POUR: 12

- CONTRE: 3

- ABSTENTION: 1

Les dépenses pour l'achat de matériel informatique sont approuvées.

Point 7: Election de la Commission socio-culturelle

Mme Salfati fait remarquer que ce point n'est pas à l'ordre du jour de cette réunion. M. Zargouni propose de passer au vote pour décider si l'on fait un appel de candidatures.

- POUR: 14

- CONTRE: 1

- ABSTENTION: 1

<u>Le Conseil décide de lancer un appel de candidatures pour la Commission</u> socio-culturelle.

Point 8 : création des groupes de travail

Mme Roulin demande qu'on rajoute dans le programme de travail du Conseil un groupe de travail sur la corruption, comme mentionné par Intersyndicale dans son programme. M. Zargouni fait savoir à tous nos collègues à l'écoute qu'utiliser le mot « corruption » sans preuves est un délit grave passible de renvoi, surtout lorsque cela vient d'un représentant du personnel qui dit que d'autres sont corrompus. Il faut agir en tant qu'élus responsables.

Le Conseil vote sur la constitution des groupes de travail à établir pour 2004/2005. Au moment du vote 14 personnes sont présentes dans la salle.

Groupe de travail sur le PAS

14 voix POUR

Adopté.

Harcèlement au travail

14 voix POUR

Adopté.

Crèche

- -13 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION

Adopté.

UNCC

- 13 voix POUR
- 0 ABSTENTION
- 0 CONTRE
- SANS OPINION: 1 personne

Adopté.

Administration de la justice

14 voix POUR

Adopté.

Discrimination envers les hommes

- 2 voix POUR
- 2 voix CONTRE
- 9 ABSTENTIONS
- SANS OPINION: 1 personne

Rejeté.

Echelon de mérite

14 voix POUR

Adopté.

Statuts sur la représentation du personnel

- 12 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION
- SANS OPINION : 1 personne Adopté.

Human Resources Management

- 4 voix POUR
- 5 voix CONTRE
- 4 ABSENTIONS
- SANS OPINION : 1 personne Rejeté.

Corruption

- 3 voix POUR
- 8 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION
- SANS OPINION: 2 personnes

Rejeté.

Point 9: Collecte pour le Maroc et initiative pour la Paix

- Maroc : le Bureau exécutif a décidé d'arrondir la somme à 10.000 frs.
- Demande de fonds faite par M. Polane : il s'agit d'un échange sportif organisé pour une ONG pour la paix dans le monde. Le Conseil de coordination doit décider si Genève participe ou non à cette initiative.

Mme Roulin et Mme Salfati pensent que cela devrait être financé par le CCISUA.

Le Président déclare qu'étant donné l'absence de quorum, la séance est ajournée et les points 9 et suivants à l'ordre du jour seront examinés lors de la prochaine réunion du Conseil.

faite.

MINUTES DE LA 2ème REUNION DU XXIIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 6 avril 2004, à 14h00, salle IX

<u>Présents</u>: M. Ait-Ahmed; M. Boubakeur; M. Bouchière: M. Casillas; Mme El-Haloui-Deléglise; M. Kiiamov; M. Liu; Mme Martin; M. Porto; M. Rotach; Mme Roulin; Mme Salfati; Mme Sequeira; M. Shaffaedin; Mme Thompson; Mme Weiler; M. Winch; M. Zargouni.

<u>Absents</u>: M. Andresson (excusé); Mme Berranger (excusée); M. Campos (mission); M. Contat (excusé); M. De Piero (excusé); M. Kelly (excusé); Mme Schroeder (mission).

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Rapport du Bureau exécutif.
- 3. Présentation du projet d'instruction administrative relative au harcèlement au travail.
- 4. Election de la Commission financière.
- 5. Programme de travail.
- 6. Adoption du budget.
- 7. Création des groupes de travail.
- 8. Collecte pour le Maroc et initiative pour la Paix.
- 9. Gala du personnel et Arbre de Noël.
- 10. Cotisations des membres du Conseil.
- 11. Divers.
- 12. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

Président de séance : M. Ait-Ahmed.

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

M. Zargouni demande de rajouter, après le point 6, « Election des membres de la Commission socio-culturelle ».

L'ordre du jour tel que modifié est adopté par tous les membres présents.

Point 2: Rapport du Bureau exécutif

- Mme Sequeira a reçu une invitation pour participer au programme d'orientation au cours duquel le Conseil pourra présenter ses activités aux nouveaux venus.
- Le Conseil a eu une réunion extraordinaire pour discuter de sa contribution à la CFPI lors de la réunion qui s'est tenue à Paris. Le Conseil a décidé d'établir un groupe de travail pour préparer les commentaires à envoyer à M. Coulibaly.

of glockmen

- ICTY (Yougoslavie) : Mme Sequeira fera partie du groupe. On doit décider quelle sera la 2^{ème} personne à envoyer.
- Minutes du JAC : elles seront désormais distribuées à tout le personnel une fois finalisées.
- Vice-Présidence du CCISUA : Mme Roulin fait remarquer qu'il y a une incompatibilité dans le règlement pour avoir nommer Mme Thompson comme Vice-Présidente du CCISUA. Elle estime que nous ne pouvons pas cautionner une telle pratique contraire au règlement. Mme Salfati relève qu'il y a en effet un cumul de fonctions. M. Liu ne voit pas là de conflit. M. Rotach fait remarquer que ce point n'est pas à l'ordre du jour de la réunion.

Point 3 : Harcèlement au travail

M. Lindup présente le texte préparé par le « groupe de travail sur le harcèlement au travail ».

Le ler document soumis au SMCC en 2002 par le groupe de travail a été soutenu à l'unanimité par tous les lieux d'affectation. Suite à cela l'administration de NY s'est engagée à préparer une ST/AI sur la base de ce qui avait été soumis. Le Conseil doit donc se prononcer sur le texte préparé par le groupe de travail et faire parvenir au plus vite ses propositions à NY.

- M. Zargouni mentionne au Conseil qu'un séminaire de formation va avoir lieu à la Croix-rouge pour lutter contre le harcèlement. Mme Roulin demande qu'on tienne compte des remarques faites par M. Campos à ce sujet.
- M. Liu propose de voter sur le document présenté par M. Lindup en considérant les modifications apportées ce jour par le Conseil.

Le Conseil vote par consensus pour le document présenté par M. Lindup sur le harcèlement au travail. Tout changement apporté par la suite devra être envoyé directement à M. Lindup. Seules les modifications de fond devront être à nouveau soumises aux membres du Conseil pour un accord ultérieur, ceci afin d'éviter que NY sorte une ST/AI sans tenir compte de nos remarques. Il faudra mentionner à l'administration de NY que le document a été adopté dans ses grandes lignes et que toutes modifications ultérieures lui seront soumises.

Point 4 : Election de la Commission financière

M. Liu nomme M. Zargouni au sein du Bureau exécutif.

Mme Roulin, au nom de l'Intersyndicale, propose Mme Salfati (elle refuse). M. Zargouni propose M. Porto, trésorier sortant du Conseil (il accepte). M. Zargouni propose Mme El-Heloui-Deléglise (elle refuse). M. Zargouni propose M. Kiiamov qui accepte.

Mme Martin propose M. Casillas (il refuse). M. Liu propose M. Shafaeedin (il refuse). Mme Martin propose Mme Roulin (elle refuse). Mme Sequeira propose M. Bouchière qui accepte.

Sont donc élus dans la Commission financière : M. Zargouni, M. Porto, M. Kiiamov, M. Bouchière.

Point 5: Programme de travail

- M. Liu a envoyé un projet du programme de travail à tous les membres du Conseil.
- M. Casillas demande à rajouter dans le programme de travail : « échelon de mérite ». Mme Roulin demande d'inclure les commentaires de l'Intersyndicale.
- M. Bouchière propose de rajouter « l'égalité des langues au travail » et les « statuts de la représentation du personnel à l'Office des Nations Unies à Genève ».
- M. Zargouni demande formellement de passer au vote sur le programme de travail établi par le Secrétaire exécutif avec les amendements proposés.
- 13 voix POUR
- 4 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION.

Le programme de travail 2004-2005 est adopté.

Point 6: Adoption du budget

M. Liu a envoyé aux membres du Conseil un budget prévisionnel préparé par M. Porto. Il propose quelques modifications :

- Informatique : prévoir 30.000 frs. au lieu de 20.000 frs.
- Formation séminaire : 20.000 frs.
- Divers: 10,000 frs. au lieu de 5.000 frs.

Mme Salfati fait remarquer qu'elle a à plusieurs reprises demandé le bilan de l'année écoulée. Elle aimerait également savoir ce qu'il en est de l'argent placé sur le compte de la Banque cantonale de Genève.

M. Porto a répondu qu'il a déjà contacté les auditeurs, que le retard est dû à une question d'emploi du temps, mais que le bilan sera audité très bientôt.

Mme Roulin demande, avant de voter le nouveau budget, de lui fournir le bilan révisé et détaillé du précédent Conseil. Elle fait savoir qu'elle se réserve le droit de porter plainte pour abus de pouvoir si le Conseil approuve le bilan prévisionnel

2004/2005 dès aujourd'hui. M. Casillas estime également qu'on ne peut pas approuver un budget tant qu'on a pas obtenu le bilan audité 2003/2004.

- M. Porto mentionne une erreur en ce qui concerne le bilan : il faut modifier les dates et mettre 2003/2004.
- M. Liu propose qu'on adopte le budget prévisionnel et qu'on se prononce sur l'achat de matériel pour le Conseil (1 ordinateur, 1 imprimante, 1 scanner et 1 notebook computer pour le Conseil).
- M. Zargouni demande formellement de voter sur le budget prévisionnel avec les amendements apportés par M. Liu.

Mme Roulin insiste qu'on ne peut pas voter un budget sans avoir le bilan audité du précédent Conseil.

M. Ait-Ahmed propose de voter le budget prévisionnel afin de permettre au Bureau exécutif de remplir ses fonctions jusqu'à la prochaine réunion du Conseil. Il demande également à la Commission financière de préparer impérativement le Bilan du Conseil entièrement audité pour la prochaine réunion du Conseil.

On passe au vote (16 personnes sont présentes dans la salle au moment du vote).

- POUR : le budget prévisionnel : 11

- CONTRE: 4

- ABSTENTION : 1

Le budget prévisionnel est adopté.

Dépenses pour l'achat de matériel pour le Conseil :

- POUR: 12

- CONTRE: 3

- ABSTENTION: 1

Point 7: Election de la Commission socio-culturelle

Mme Salfati fait remarquer que ce point n'est pas à l'ordre du jour de cette réunion. M. Zargouni propose de passer au vote pour décider si l'on fait un appel de candidatures.

- POUR: 14

- CONTRE: 1

- ABSTENTION: 1

<u>Le Conseil décide de lancer un appel de candidatures pour la Commission socio-culturelle.</u>

Point 8 : création des groupes de travail

Mme Roulin demande qu'on rajoute dans le programme de travail du Conseil un groupe de travail sur la corruption, comme mentionné par Intersyndicale dans son programme. M. Zargouni fait savoir à tous nos collègues à l'écoute qu'utiliser le mot « corruption » sans preuves est un délit grave passible de renvoi, surtout lorsque cela vient d'un représentant du personnel qui dit que d'autres sont corrompus. Il faut agir en tant qu'élus responsables.

Le Conseil vote sur la constitution des groupes de travail à établir pour 2004/2005. Au moment du vote 14 personnes sont présentes dans la salle.

Groupe de travail sur le PAS

14 voix POUR

Adopté.

Harcèlement au travail

14 voix POUR

Adopté.

Crèche

- -13 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION

Adopté.

UNCC

- 13 voix POUR
- 0 ABSTENTION
- 0 CONTRE
- SANS OPINION: 1 personne

Adopté.

Administration de la justice

14 voix POUR

Adopté.

Discrimination envers les hommes

- 2 voix POUR
- 2 voix CONTRE
- 9 ABSTENTIONS
- SANS OPINION: 1 personne

Echelon de mérite

14 voix POUR

Adopté.

Statuts sur la représentation du personnel

- 12 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION
- SANS OPINION : 1 personne Adopté.

Human Resources Management

- 4 voix POUR
- 5 voix CONTRE
- 4 ABSENTIONS
- SANS OPINION: 1 personne

Corruption

- 3 voix POUR
- 8 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION
- SANS OPINION: 2 personnes

Point 9: Collecte pour le Maroc et initiative pour la Paix

- Maroc : le Bureau exécutif a décidé d'arrondir la somme à 10.000 frs.
- Demande de fonds faite par M. Polane : il s'agit d'un échange sportif organisé pour une ONG pour la paix dans le monde. Le Conseil de coordination doit décider si Genève participe ou non à cette initiative.

Mme Roulin et Mme Salfati pensent que cela devrait être financé par le CCISUA.

Le Président déclare qu'étant donné l'absence de quorum, la séance est ajournée et les points 9 et suivants à l'ordre du jour seront examinés lors de la prochaine réunion du Conseil.

That Solve

MINUTES DE LA 2ème REUNION DU XXIIème CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 6 avril 2004, à 14h00, salle IX

<u>Présents</u>: M. Ait-Ahmed; M. Boubakeur; M. Bouchière: M. Casillas; Mme El-Haloui-Deléglise; M. Kiiamov; M. Liu; Mme Martin; M. Porto; M. Rotach; Mme Roulin; Mme Salfati; Mme Sequeira; M. Shaffaedin; Mme Thompson; Mme Weiler; M. Winch; M. Zargouni.

<u>Absents</u>: M. Andresson (excusé); Mme Berranger (excusée); M. Campos (mission); M. Contat (excusé); M. De Piero (excusé); M. Kelly (excusé); Mme Schroeder (mission).

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Rapport du Bureau exécutif.
- 3. Présentation du projet d'instruction administrative relative au harcèlement au travail.
- 4. Election de la Commission financière.
- 5. Programme de travail.
- 6. Adoption du budget.
- 7. Création des groupes de travail.
- 8. Collecte pour le Maroc et initiative pour la Paix.
- 9. Gala du personnel et Arbre de Noël.
- 10. Cotisations des membres du Conseil.
- 11. Divers.
- 12. Date et ordre du jour provisoire de la prochaine séance.

Président de séance : M. Ait-Ahmed.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

M. Zargouni demande de rajouter, après le point 6, « Election des membres de la Commission socio-culturelle ».

L'ordre du jour tel que modifié est adopté par tous les membres présents.

Point 2: Rapport du Bureau exécutif

- Mme Sequeira a reçu une invitation pour participer au programme d'orientation au cours duquel le Conseil pourra présenter ses activités aux nouveaux venus.
- Le Conseil a eu une réunion extraordinaire pour discuter de sa contribution à la CFPI lors de la réunion qui s'est tenue à Paris. Le Conseil a décidé d'établir un groupe de travail pour préparer les commentaires à envoyer à M. Coulibaly.

- ICTY (Yougoslavie) : Mme Sequeira fera partie du groupe. On doit décider quelle sera la 2^{ème} personne à envoyer.
- Minutes du JAC : elles seront désormais distribuées à tout le personnel une fois finalisées.
- Vice-Présidence du CCISUA: Mme Roulin fait remarquer qu'il y a une incompatibilité dans le règlement pour avoir nommer Mme Thompson comme Vice-Présidente du CCISUA. Elle estime que nous ne pouvons pas cautionner une telle pratique contraire au règlement. Mme Salfati relève qu'il y a en effet un cumul de fonctions. M. Liu ne voit pas là de conflit. M. Rotach fait remarquer que ce point n'est pas à l'ordre du jour de la réunion.

Point 3: Harcèlement au travail

M. Lindup présente le texte préparé par le « groupe de travail sur le harcèlement au travail ».

Le ler document soumis au SMCC en 2002 par le groupe de travail a été soutenu à l'unanimité par tous les lieux d'affectation. Suite à cela l'administration de NY s'est engagée à préparer une ST/AI sur la base de ce qui avait été soumis. Le Conseil doit donc se prononcer sur le texte préparé par le groupe de travail et faire parvenir au plus vite ses propositions à NY.

- M. Zargouni mentionne au Conseil qu'un séminaire de formation va avoir lieu à la Croix-rouge pour lutter contre le harcèlement. Mme Roulin demande qu'on tienne compte des remarques faites par M. Campos à ce sujet.
- M. Liu propose de voter sur le document présenté par M. Lindup en considérant les modifications apportées ce jour par le Conseil.

Le Conseil vote par consensus pour le document présenté par M. Lindup sur le harcèlement au travail. Tout changement apporté par la suite devra être envoyé directement à M. Lindup. Seules les modifications de fond devront être à nouveau soumises aux membres du Conseil pour un accord ultérieur, ceci afin d'éviter que NY sorte une ST/AI sans tenir compte de nos remarques. Il faudra mentionner à l'administration de NY que le document a été adopté dans ses grandes lignes et que toutes modifications ultérieures lui seront soumises.

Point 4 : Election de la Commission financière

M. Liu nomme M. Zargouni au sein du Bureau exécutif.

Mme Roulin, au nom de l'Intersyndicale, propose Mme Salfati (elle refuse). M. Zargouni propose M. Porto, trésorier sortant du Conseil (il accepte). M. Zargouni propose Mme El-Heloui-Deléglise (elle refuse). M. Zargouni propose M. Kiiamov qui accepte.

Mme Martin propose M. Casillas (il refuse). M. Liu propose M. Shafaeedin (il refuse). Mme Martin propose Mme Roulin (elle refuse). Mme Sequeira propose M. Bouchière qui accepte.

Sont donc élus dans la Commission financière : M. Zargouni, M. Porto, M. Kiiamov, M. Bouchière.

Point 5: Programme de travail

- M. Liu a envoyé un projet du programme de travail à tous les membres du Conseil.
- M. Casillas demande à rajouter dans le programme de travail : « échelon de mérite ». Mme Roulin demande d'inclure les commentaires de l'Intersyndicale.
- M. Bouchière propose de rajouter « l'égalité des langues au travail » et les « statuts de la représentation du personnel à l'Office des Nations Unies à Genève ».
- M. Zargouni demande formellement de passer au vote sur le programme de travail établi par le Secrétaire exécutif avec les amendements proposés.
- 13 voix POUR
- 4 voix CONTRE
- 0 ABSTENTION.

Le programme de travail 2004-2005 est adopté.

Point 6: Adoption du budget

- M. Liu a envoyé aux membres du Conseil un budget prévisionnel préparé par M. Porto. Il propose quelques modifications :
 - Informatique : prévoir 30.000 frs. au lieu de 20.000 frs.
 - Formation séminaire : 20.000 frs.
 - Divers: 10.000 frs. au lieu de 5.000 frs.

Mme Salfati fait remarquer qu'elle a à plusieurs reprises demandé le bilan de l'année écoulée. Elle aimerait également savoir ce qu'il en est de l'argent placé sur le compte de la Banque cantonale de Genève.

Mme Roulin demande, avant de voter le nouveau budget, de lui fournir le bilan révisé et détaillé du précédent Conseil. Elle fait savoir qu'elle se réserve le droit de porter plainte pour abus de pouvoir si le Conseil approuve le bilan prévisionnel 2004/2005 dès aujourd'hui. M. Casillas estime également qu'on ne peut pas approuver un budget tant qu'on a pas obtenu le bilan audité 2003/2004.

M. Porto mentionne une erreur en ce qui concerne le bilan : il faut modifier les dates et mettre 2003/2004.

- M. Liu propose qu'on adopte le budget prévisionnel et qu'on se prononce sur l'achat de matériel pour le Conseil (1 ordinateur, 1 imprimante, 1 scanner et 1 notebook computer pour le Conseil).
- M. Zargouni demande formellement de voter sur le budget prévisionnel avec les amendements apportés par M. Liu.

Mme Roulin insiste qu'on ne peut pas voter un budget sans avoir le bilan audité du précédent Conseil.

M. Ait-Ahmed demande à la Commission financière de fournir pour la prochaine réunion du Conseil l'audit complet du bilan.

On passe au vote (16 personnes sont présentes dans la salle au moment du vote).

- POUR : le budget prévisionnel : 11

- CONTRE: 4

- ABSTENTION: 1

Le budget prévisionnel est adopté.

Dépenses pour l'achat de matériel pour le Conseil :

- POUR: 12 - CONTRE: 3 - ABSTENTION: 1

Point 7: Election de la Commission socio-culturelle

Mme Salfati fait remarquer que ce point n'est pas à l'ordre du jour de cette réunion. M. Zargouni propose de passer au vote pour décider si l'on fait un appel de candidatures.

- POUR: 14 - CONTRE: 1 - ABSTENTION: 1

<u>Le Conseil décide de lancer un appel de candidatures pour la Commission socio-culturelle.</u>

Point 8 : création des groupes de travail

Mme Roulin demande qu'on rajoute dans le programme de travail du Conseil un groupe de travail sur la corruption, comme mentionné par Intersyndicale dans son programme. M. Zargouni fait savoir à tous nos collègues à l'écoute qu'utiliser le mot « corruption » est un délit grave passible de renvoi, surtout lorsque cela vient d'un représentant du personnel qui dit que d'autres sont corrompus.

Le Conseil vote sur la constitution des groupes de travail à établir pour 2004/2005. Au moment du vote 14 personnes sont présentes dans la salle.

Groupe de travail sur le PAS

14 voix POUR

Adopté.

Harcèlement au travail

14 voix POUR

Adopté.

Crèche

- -13 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION

Adopté.

UNCC

- 13 voix POUR
- 0 ABSTENTION
- 0 CONTRE
- SANS OPINION: 1 personne

Adopté.

Administration de la justice

14 voix POUR

Adopté.

Discrimination envers les hommes

- 2 voix POUR
- 2 voix CONTRE
- 9 ABSTENTIONS
- SANS OPINION: 1 personne

Echelon de mérite

14 voix POUR

Adopté.

Statuts sur la représentation du personnel

- 12 voix POUR
- 0 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION
- SANS OPINION : 1 personne Adopté.

Human Resources Management

- 4 voix POUR
- 5 voix CONTRE
- 4 ABSENTIONS
- SANS OPINION: 1 personne

Corruption

- 3 voix POUR
- 8 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION
- SANS OPINION: 2 personnes

Point 9: Collecte pour le Maroc et initiative pour la Paix

- Maroc : le Bureau exécutif a décidé d'arrondir la somme à 10.000 frs.
- Demande de fonds faite par M. Polane : il s'agit d'un échange sportif organisé pour une ONG pour la paix dans le monde. Le Conseil de coordination doit décider si Genève participe ou non à cette initiative.

Mme Roulin et Mme Salfati pensent que cela devrait être financé par le CCISUA.

Par manque de quorum, la réunion du Conseil est ajournée à 16h30.

Kamel Ait-Ahmed@UNCC

11/05/2004 19:56

To: Liliane JACQUEMOUD/UNOG/GVA/UNO@UNGVA

CC:

Subject: Re: Minutes de la réunion extraordinaire du 29.3.04

Bonsoir Liliane,

Je pense qu'il manque la ligne relative à la levée de séance. 🤌 🌾 🥿

-500

Merci.

Kamel UNOG_COORD_COUNCIL@UNGVA

UNOG_COORD_COU NCIL@UNGVA

11/05/2004 12:20

To: Abdelkader Boubakeur/CONF/GVA/UNO@UNGVA, Adolfo PORTO/UNOG/GVA/UNO@UNGVA, Andre ROTACH/UNOG/GVA/UNO@UNGVA, Benedikt Andresson/UNCC/UN@UNCC, Casillas@intracen.org, David Winch/CONF/GVA/UNO@UNGVA, Gilbert Contat/CONF/GVA/UNO@UNGVA, jacquelines@unops.org, Janet Weiler/UNCHR/UN@UNCHR, Jeanne Salfati/GVA/UNCTAD@UNCTAD-NOTES, kelly@intracenet.org, Kamel Ait-Ahmed/UNCC/UN@UNCC, Marlene SEQUEIRA/CONF/GVA/UNO@UNGVA, Mehdi Shafaeddin/GVA/UNCTAD@UNCTAD-NOTES, Nathalie MARTIN/UNOG/GVA/UNO@UNGVA, Norma Roulin/UNOG/GVA/UNO@UNGVA, Oleg KIIAMOV/CONF/GVA/UNO@UNGVA, Patrick DEPIERO/SECU/GVA/UNO@UNGVA, Paule BERRANGER/CONF/GVA/UNO@UNGVA, Rachel EL-HALOUI/UNOG/GVA/UNO@UNGVA, Ridha Zargouni/CONF/GVA/UNO@UNGVA, Robert BOUCHIERE/SECU/GVA/UNO@UNGVA, Shuibao LIU/CONF/GVA/UNO@UNGVA, Susan THOMPSON/UNOG/GVA/UNO@UNGVA, Xavier

CAMPOS/CONF/GVA/UNO@UNGVA

Subject: Minutes de la réunion extraordinaire du 29.3.04

W

MINUTES DE LA REUNION ext. CFPI.c

Kamel Ait-Ahmed@UNCC

To: Liliane JACQUEMOUD/UNOG/GVA/UNO@UNGVA@HUBGVA

10/05/2004 19:50

Subject: Re: Minutes de la réunion extraordinaire du 29.3.04

Liliane,

J'approuve ces minutes.

Merci.

Kamel

Liliane JACQUEMOUD@UNGVA

Liliane JACQUEMOUD@UNG

To: Kamel Ait-Ahmed/UNCC/UN@UNCC

Subject: Minutes de la réunion extraordinaire du 29.3.04

10/05/2004 16:31

Kamel,

Pour approbation SVP.

MINUTES DE LA REUNION ext.CFPI.c

Les personnes qui feront partie du groupe de travail sont les suivantes : R. Zargouni, N. Roulin, Casillas, S. Thompson, D. Winch.

Le Conseil passe au vote sur la question suivante :

« Est-ce que le Conseil est d'accord pour que le document envoyé à M. Coulibaly comporte seulement les points à l'ordre du jour de l'agenda de la CFPI ? »

Le Conseil est d'accord à l'unanimité (à l'exception de Mme Roulin).

Le Conseil vote sur la question suivante :

« Est-ce que le Conseil est d'accord de donner mandat à ce groupe de travail de finaliser le document et de l'envoyer à M. Coulibaly une fois finalisé ? ».

Le Conseil est d'accord à l'unanimité (à l'exception de Mme Roulin).

Le Président du Conseil lève la séance à 10h30.

(3003)

MINUTES DE LA 1ère REUNION DU XXIIe CONSEIL DE COORDINATION

Tenue le 23 mars 2004, à 13h15, salle V

<u>Présents</u>: M. Ait-Ahmed; Mr. Andresson; Mme Berranger; M. Boubakeur; M. Bouchière; M. Campos; M. Casillas; M. Contat; M. De Piero; Mme El-Haloui; M. Kelly; M. Kiiamov; M. Liu; Mme Martin; M. Porto; M. Rotach; Mme Roulin; Mme Salfati; Mme Schroeder; Mme Sequeira; Mme Thompson; M. Winch; R. Zargouni.

Absents: M. Shafaeddin (congé maladie); Mme Weiler (séminaire).

ORDRE DU JOUR

ELECTIONS DE LA PRESIDENCE ET DU BUREAU EXECUTIF

La présidence est assurée par M. Lusted, Président des scrutateurs. Les élections du Conseil de coordination se font par appel nominal, à bulletin secret et à la majorité absolue (13 voix sont donc nécessaires pour obtenir la majorité absolue).

1. ELECTION DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL

A) Election du Président du Conseil

23 membres sont présents dans la salle au moment du vote. M. Contat propose la candidature de M. Ait-Ahmed (candidature appuyée par Mme El-Haloui). Le Conseil passe au vote.

Résultats

- 15 voix POUR
- 8 votes blancs

M. Ait-Ahmed est élu Président du Conseil de coordination.

B) Election du Vice-Président du Conseil

M. Contat propose Mme Martin (candidature appuyée par Mme El-Haloui). Mme Salfati propose M. Boubakeur (candidature appuyée par M. Casillas).

- Mme Martin obtient 14 voix
- M. Boubakeur: 9 voix

Mme Martin est élue Vice-Présidente du Conseil de coordination.

Le Président des scrutateurs passe la présidence à M. Ait-Ahmed, Président du Conseil.

2. ELECTION DU BUREAU EXECUTIF

Chaque liste ayant obtenu au moins 15 % de bulletins valides a droit à 1 des 7 sièges du Bureau exécutif. (Chapitre V, article 9, par. 2 du Règlement de la représentation du personnel). Les listes A, B et C ont donc droit d'office à un siège. Les autres sièges sont à pourvoir par élection.

- Pour la liste A : Mme Roulin désigne M. Campos.
- Pour la liste B: M. Casillas désigne Mme Salfati.
- Pour la liste C : M. Contat désigne M. Zargouni.

4eme poste

Mme Salfati propose M. Casillas (candidature soutenue par M. Boubakeur). M. Campos propose M. Winch (candidature appuyée par Mme Roulin) et M. Contat propose Mme Thompson (candidature soutenue par Mme El-Haloui).

- M. Casillas obtient 4 voix.
- M. Winch: 5 voix.
- Mme Thompson: 14 voix.

Mme Thompson est élue dans le Bureau exécutif.

5ème poste

Mme Roulin propose M. Winch; Mme Salfati propose M. Casillas; M. Contat propose M.

Liu.

- M. Winch obtient 5 voix.
- M. Casillas: 4 voix.
- M. Liu: 14 voix.

M. Liu est élu.

6ème poste

M. Campos propose M. Winch (candidature appuyée par Mme Roulin). M. Boubakeur propose M. Casillas (candidature soutenue par Mme Salfati); M. Contat propose Mme Sequeira (candidature soutenue par Mme El-Haloui).

- M. Winch obtient 5 voix
- M. Casillas: 4 voix
- Mme Sequeira: 14 voix

Mme Sequeira est élue.

7ème poste

M. Campos propose M. Winch (candidature soutenue par Mme Roulin). M. Kelly propose M. Casillas (candidature soutenue par M. Boubakeur); M. Contat propose M. Rotach (candidature soutenue par Mme El.Haloui).

- M. Winch obtient 5 voix
- M. Casillas: 4 voix
- M. Rotach: 14 voix

M. Rotach est élu.

3. ELECTION DU SECRETAIRE EXECUTIF

Conformément au Chapitre V, Article 9, paragraphe 5, il est procédé à l'élection du Secrétaire exécutif parmi les 7 membres du Bureau exécutif. Mme Roulin propose M. Campos (candidature appuyée par Mme Berranger). M. Contat propose M. Liu (candidature appuyée par Mme El-Haloui).

Résultats:

- M. Campos obtient 7 voix
- M. Liu: 14 voix
- Bulletins blancs: 2

M. Liu est élu Secrétaire exécutif du Conseil.

M. Liu informe le Conseil que la première réunion du Bureau exécutif aura lieu le 25 mars 2004, à 13 heures, au bureau C.525. Le Président du Conseil a levé la séance à 14h30.